

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3013

23 décembre 2008

### SOMMAIRE

<b>Action-Wear S.à r.l.</b> .....	<b>144616</b>	<b>Hersteller-Vertretungen-Betriebs GmbH</b>	.....	<b>144614</b>
<b>Ados S.A.</b> .....	<b>144614</b>	<b>Memora S.A.</b> .....		<b>144578</b>
<b>A.L.G. S.A.</b> .....	<b>144613</b>	<b>Menuiserie LETSCH S.A.</b> .....		<b>144622</b>
<b>Altex Diffusion S.à r.l.</b> .....	<b>144613</b>	<b>Menuiserie LETSCH S.A.</b> .....		<b>144622</b>
<b>Alto Diffusion S.à r.l.</b> .....	<b>144613</b>	<b>Menuiserie LETSCH S.A.</b> .....		<b>144621</b>
<b>Angelious S.A.H.</b> .....	<b>144623</b>	<b>Monte Bianco S. à r.l.</b> .....		<b>144619</b>
<b>Arcania S.A.</b> .....	<b>144622</b>	<b>Motor-Service S.à r.l.</b> .....		<b>144616</b>
<b>Aviapartner LH3 S.à r.l.</b> .....	<b>144624</b>	<b>Oxylux S.A.</b> .....		<b>144623</b>
<b>Bambini Sàrl</b> .....	<b>144612</b>	<b>Realstar Healthcare Financial S.à r.l.</b> ....		<b>144624</b>
<b>Basse S.C.I., société civile immobilière</b> ..	<b>144616</b>	<b>Safety S.A.</b> .....		<b>144615</b>
<b>Central Europe Private Investments S.A.</b>	.....	<b>Sichel Industrie S.A.</b> .....		<b>144624</b>
.....	<b>144623</b>	<b>Socavia II S.à r.l.</b> .....		<b>144623</b>
<b>Chapes Modernes S.A.</b> .....	<b>144624</b>	<b>Swiss Life Invest Luxembourg S.A.</b> ....		<b>144621</b>
<b>Etanchéité S.A.</b> .....	<b>144621</b>	<b>Swiss Life (Luxembourg)</b> .....		<b>144620</b>
<b>Etanchéité S.A.</b> .....	<b>144620</b>	<b>Swiss Life Participations Luxembourg S.A.</b>		.....
<b>Etanchéité S.A.</b> .....	<b>144622</b>	.....		<b>144615</b>
<b>Etanchéité S.A.</b> .....	<b>144621</b>	<b>Tyme</b> .....		<b>144615</b>
<b>Etanchéité S.A.</b> .....	<b>144620</b>	<b>Unicorn S.à r.l.</b> .....		<b>144615</b>
<b>Etanchéité S.A.</b> .....	<b>144620</b>	<b>Wisteria S.à r.l.</b> .....		<b>144614</b>
<b>European Financial Control S.A.</b> .....	<b>144619</b>			
<b>Gupag S.à r.l.</b> .....	<b>144614</b>			

**Memora S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.913.

In the year two thousand and eight, on the twelfth of November.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, (Grand Duchy of Luxembourg),

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of "MEMORA S.A.", a Luxembourg société anonyme, incorporated and existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Company and Trade Register under number B 130.913, incorporated pursuant to a notarial deed dated 30 May 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 1 October 2007, number 2160, page 103655. The articles of association have been amended pursuant to a notarial deed dated 18 September 2008 not yet published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs Catherine BORGEAT, maître en droit, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To create ten classes of shares referred to as (i) the class A ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class A Shares"); (ii) the class B ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class B Shares"); (iii) the class C ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class C Shares"); (iv) the class D ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class D Shares"); (v) the class E ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class E Shares"); (vi) the class F ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class F Shares"); (vii) the class G ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class G Shares"); (viii) the class H ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class H Shares"); (ix) the class I ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class I Shares") and (x) the class J ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class J Shares").

2. To convert the existing 3,950,000 shares into 3,950,000 Class A Shares having a par value of one cent (EUR 0.01) each and having the rights set out in the articles to be adopted.

3. To increase the share capital of the Company by an amount of twenty-six million eight hundred and eighteen thousand eight hundred and thirty-three Euros and seventy-five cents (EUR 26,818,833.75), so as to raise it from its present amount of thirty-nine thousand five hundred Euros (EUR 39,500.-) up to twenty-six million eight hundred and fifty-eight thousand three hundred and thirty-three Euros and seventy-five cents (EUR 26,858,333.75.-) by contribution in cash of twenty-six million eight hundred and eighteen thousand eight hundred and thirty-three Euros and seventy-five cents Euros (EUR 26,818,833.75) and by creating and issuing (i) 264,633,337 new Class A Shares, (ii) 268,583,337 new Class B Shares, (iii) 268,583,337 new Class C Shares, (iv) 268,583,337 new Class D Shares, (v) 268,583,337 new Class E Shares, (vi) 268,583,338 new Class F Shares, (vii) 268,583,338 new Class G Shares, (viii) 268,583,338 new Class H Shares, (ix) 268,583,338 new Class I Shares and (x) 268,583,338 new Class J Shares (together referred to as the "New Shares"), each having a par value of one cent (EUR 0.01) and having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended from time to time.

The total contribution of twenty-six million eight hundred and eighteen thousand eight hundred and thirty-three Euros and seventy-five cents (EUR 26,818,833.75) for the New Shares will be entirely allocated to the share capital of the Company.

4. To change the financial year of the Company with retroactive effect which will run from 1st of January to 31 December of each year. As a consequence of the above and for the avoidance of doubt, to acknowledge that the current financial year, which started on 1st of February 2008, will be closed on 31 December 2008.

5. To amend article 19.1 accordingly and article 16 in order for the annual shareholders' meeting to be held on the first Monday of the month of June at 10:00 a.m.

6. To fully restated the Company's articles of incorporation without changing the purpose clause.

7. To accept with immediate effect the resignation of (i) Xavier De Cillia, born on 11 April 1978 in Nice (France), with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and of (ii) Willem-Arnoud van Rooyen, born on 28 July 1975 in Rotterdam (the Netherlands), with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg of their mandate as directors of the Company.

8. To confirm the appointment of Antoine Clauzel as director of the Company as elected for appointment by 3i Europartners Va L.P. and to appoint with effect as from 13 November 2008 (i) François Bourgon, company director, born on 29 December 1969 in Phalsbourg, France, with professional address at 3, rue Bellevue, L-1227 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (which is proposed by 3i Europartners Vb L.P. and (ii) Mr. Eduardo Federico Vidal Regard, born on 27 July 1967 in Barcelona, residing in plaza Mossen Clapes, 20, Barcelona.

9. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to create ten classes of shares referred to as (i) the class A ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class A Shares"); (ii) the class B ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class B Shares"); (iii) the class C ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class C Shares"); (iv) the class D ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class D Shares"); (v) the class E ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class E Shares"); (vi) the class F ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class F Shares"); (vii) the class G ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class G Shares"); (viii) the class H ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class H Shares"); (ix) the class I ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class I Shares") and (x) the class J ordinary shares of a par value of one cent (EUR 0.01) each (hereinafter referred to as the "Class J Shares").

*Second resolution*

The general meeting decides to convert the existing 3,950,000 shares into 3,950,000 Class A Shares having a par value of one cent (EUR 0.01) each and having the rights set out in the articles to be adopted.

*Third resolution*

The general meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-six million eight hundred and eighteen thousand eight hundred and thirty-three Euro and seventy-five cents (EUR 26,818,833.75), so as to raise it from its present amount of thirty-nine thousand five hundred Euro (EUR 39,500.-) up to twenty-six million eight hundred and fifty-eight thousand three hundred and thirty-three Euro and seventy-five cents (EUR 26,858,333.75.-) by contribution in cash of twenty-six million eight hundred and eighteen thousand eight hundred and thirty-three Euro and seventy-five cents Euros (EUR 26,818,833.75) and by creating and issuing (i) 264,633,337 new Class A Shares, (ii) 268,583,337 new Class B Shares, (iii) 268,583,337 new Class C Shares, (iv) 268,583,337 new Class D Shares, (v) 268,583,337 new Class E Shares, (vi) 268,583,338 new Class F Shares, (vii) 268,583,338 new Class G Shares, (viii) 268,583,338 new Class H Shares, (ix) 268,583,338 new Class I Shares and (x) 268,583,338 new Class J Shares (together referred to as the "New Shares"), each having a par value of one cent (EUR 0.01) and having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended from time to time and subscribed as follows:

(i) 3i Group Plc, a public company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom acting by its manager 3i Investments plc, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy-holder to subscribe to twenty million four hundred and fifteen thousand three hundred and fifty-six (20,415,356) New Shares divided into (i) two million twenty thousand two hundred and eleven (2,020,211) new Class A Shares, (ii) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class B Shares, (iii) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class C Shares, (iv) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class D Shares, (v) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class E Shares, (vi) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class F Shares, (vii) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class G Shares, (viii) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class H Shares, (ix) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class I Shares and (x) two million forty-three thousand nine hundred and five (2,043,905) new Class J Shares) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of two hundred and four thousand one hundred and fifty-three euro and fifty-six cents (EUR 204,153.56), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(ii) 3i Buyouts 08-10A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom, acting by its manager 3i Investments plc, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to seven hundred and forty-six million three hundred and two thousand eight hundred and forty (746,302,840) New Shares divided into (i) seventy-three million eight hundred and fifty thousand seven hundred and forty (73,850,740) new Class A Shares, (ii) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class B Shares, (iii) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class C Shares, (iv) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class D Shares, (v) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class E Shares, (vi) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class F Shares, (vii) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class G Shares, (viii) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class H Shares, (ix) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class I Shares and (x) seventy-four million seven hundred and sixteen thousand nine hundred (74,716,900) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of seven million four hundred and sixty-three thousand twenty-eight euro and forty cents (EUR 7,463,028.40), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(iii) 3i Buyouts 08-1 OB L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom, acting by its manager 3i Investments plc, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to seventy-nine million three hundred and sixty thousand four hundred and sixty four (79,360,464) New Shares divided into (i) seven million eight hundred and fifty-three thousand one hundred and fifty-one (7,853,151) new Class A Shares, (ii) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class B Shares, (iii) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class C Shares, (iv) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class D Shares, (v) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class E Shares, (vi) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class F Shares, (vii) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class G Shares, (viii) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class H Shares, (ix) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class I Shares and (x) seven million nine hundred and forty-five thousand two hundred and fifty-seven (7,945,257) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of seven hundred and ninety-three thousand six hundred and four euros and sixty-four cents (EUR 793,604.64), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(iv) 3i Buyouts 08-10C L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom, acting by its manager 3i Investments plc, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to one hundred and seventy-four million nine hundred and forty-four thousand two hundred and eighty (174,944,280) New Shares divided into (i) seventeen million three hundred and eleven thousand six hundred and ninety-two (17,311,692) new Class A Shares, (ii) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class B Shares, (iii) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class C Shares, (iv) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class D Shares, (v) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class E Shares, (vi) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class F Shares, (vii) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class G Shares, (viii) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class H Shares, (ix) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class I Shares and (x) seventeen million five hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-two (17,514,732) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01-) each, for the global amount of one million seven hundred and forty-nine thousand four hundred and forty-two euro and eighty cents (EUR 1,749,442.80), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(v) 3i Europartners Va L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom, acting by its manager 3i Investments plc, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxyholder to subscribe to six hundred and forty-eight million one hundred and ninety-four thousand five hundred and thirty-eight (648,194,538) New Shares divided into (i) sixty-three million six hundred and thirty-nine thousand two hundred and ten (63,639,210) new Class A Shares, (ii) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class B Shares, (iii) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class C Shares, (iv) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class D Shares, (v) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five

hundred and ninety-two (64,950,592) new Class E Shares, (vi) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class F Shares, (vii) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class G Shares, (viii) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class H Shares, (ix) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class I Shares and (x) sixty-four million nine hundred and fifty thousand five hundred and ninety-two (64,950,592) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of six million four hundred and eighty-one thousand nine hundred and forty-five euros and thirty-eight cents (EUR 6,481,945.38), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(vi) 3i Europartners Vb L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom, acting by its manager 3i Investments plc, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to seven hundred and eighteen million four hundred and ninety-nine thousand two hundred and thirty-seven (718,499,237) New Shares divided into (i) seventy million five hundred and forty-one thousand six hundred and sixty-seven (70,541,667) new Class A Shares, (ii) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-five (71,995,285) new Class B Shares, (iii) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-five (71,995,285) new Class C Shares, (iv) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-five (71,995,285) new Class D Shares, (v) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-five (71,995,285) new Class E Shares, (vi) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-six (71,995,286) new Class F Shares, (vii) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-six (71,995,286) new Class G Shares, (viii) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-six (71,995,286) new Class H Shares, (ix) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-six (71,995,286) new Class I Shares and (x) seventy-one million nine hundred and ninety-five thousand two hundred and eighty-six (71,995,286) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of seven million one hundred and eighty-four thousand nine hundred and ninety-two euros and thirty-seven cents (EUR 7,184,992.37), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(vii) Mr Ramon Lafuente Leston, Engineer, born in Poio (Pontevedra) on February 12, 1954, with domicile in Madrid, calle Santiago Bernabeu, numero 12, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxyholder to subscribe to fifty-four million one hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty (54,166,660) New Shares divided into (i) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class A Shares, (ii) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class B Shares, (iii) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class C Shares, (iv) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class D Shares, (v) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class E Shares, (vi) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class F Shares, (vii) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class G Shares, (viii) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class H Shares, (ix) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class I Shares and (x) five million four hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-six (5,416,666) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of five hundred and forty-one thousand six hundred and sixty-six euros (EUR 541,666.60), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(viii) Mr Rafael Sunol Trepas, Economist, born in Barcelona, July 4, 1944, with domicile in paseo de la Bonanova, 30 de Barcelona, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to twenty million (20,000,000) New Shares divided into (i) two million (2,000,000) new Class A Shares, (ii) two million (2,000,000) new Class B Shares, (iii) two million (2,000,000) new Class C Shares, (iv) two million (2,000,000) new Class D Shares, (v) two million (2,000,000) new Class E Shares, (vi) two million (2,000,000) new Class F Shares, (vii) two million (2,000,000) new Class G Shares, (viii) two million (2,000,000) new Class H Shares, (ix) two million (2,000,000) new Class I Shares and (x) two million (2,000,000) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01-) each, for the global amount of two hundred thousand euros (EUR 200,000.00), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(ix) Mr Claude Fernand Paolillo, Executive COO, born in Argel (Algeria) on August 29, 1954, with domicile in Punta Negra, 16 de Begur (Girona), duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to fifty million six hundred thousand (50,600,000) New Shares divided into (i) five million sixty thousand (5,060,000) new Class A Shares, (ii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class B Shares, (iii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class C Shares, (iv) five million sixty thousand (5,060,000) new Class D Shares, (v) five million sixty thousand (5,060,000) new Class E Shares, (vi) five million sixty thousand (5,060,000) new Class F Shares, (vii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class G Shares, (viii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class H Shares, (ix) five million sixty thousand (5,060,000) new Class I Shares and (x) five million sixty thousand (5,060,000) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below,

with nominal value of one cent (EUR 0.01-) each, for the global amount of five hundred and six thousand euros (EUR 506,000.-), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(x) Mr Carlos Gual Balmanya, Entrepreneur, born in Begur (Girona) on March 22, 1966, with domicile in Punta Negra de Bagur 16, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxy holder to subscribe to fifty million six hundred thousand (50,600,000) New Shares divided into (i) five million sixty thousand (5,060,000) new Class A Shares, (ii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class B Shares, (iii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class C Shares, (iv) five million sixty thousand (5,060,000) new Class D Shares, (v) five million sixty thousand (5,060,000) new Class E Shares, (vi) five million sixty thousand (5,060,000) new Class F Shares, (vii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class G Shares, (viii) five million sixty thousand (5,060,000) new Class H Shares, (ix) five million sixty thousand (5,060,000) new Class I Shares and (x) five million sixty thousand (5,060,000) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01-) each, for the global amount of five hundred and six thousand euros (EUR 506,000.-), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

(xi) Mr Eduardo Federico Vidal Regard, lawyer, born in Barcelona on July 27, 1967 single, with domicile in plaza Mossen Clapes, 20, Barcelona, duly represented by Ms Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 November 2008, declares through its proxyholder to subscribe to one hundred and eighteen million eight hundred thousand (118,800,000) New Shares divided into (i) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class A Shares, (ii) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class B Shares, (iii) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class C Shares, (iv) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class D Shares, (v) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class E Shares, (vi) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class F Shares, (vii) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class G Shares, (viii) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class H Shares, (ix) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class I Shares and (x) eleven million eight hundred and eighty thousand (11,880,000) new Class J Shares)) each having the rights and obligations as set out below, with nominal value of one cent (EUR 0.01) each, for the global amount of one million one hundred and eighty-eight thousand euros (EUR 1,188,000.-), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contributions has been produced to the undersigned notary.

#### *Fourth resolution*

The general meeting decides to change the financial year of the Company with retroactive effect, which will run from 1st of January to 31 December of each year. As a consequence of the above and for the avoidance of doubt, the general meeting acknowledges that the current financial year, which started on 1st of February 2008, will be closed on 31 December 2008.

#### *Fifth resolution*

The general meeting decides to amend article 19.1 accordingly and article 16 in order for the annual shareholders' meeting to be held on the first Monday of the month of June at 10:00 a.m.

#### *Sixth resolution*

The general meeting decides to fully restate the Company's articles of incorporation without changing the purpose clause, which will now be read as follows:

### **Chapter I.- Name, registered office, object, duration**

#### **1. Form, name.**

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "MEMORA S.A.".

#### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The Board of Directors of the Company is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

### 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.4.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.4.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.5 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II.- Capital

### 5. Capital.

5.1 The Company's share capital is set at twenty-six million eight hundred and fifty-eight thousand three hundred and thirty-three euros en seventy-five cents (EUR 26,858,333.75) represented by two billion six hundred and eighty-five million eight hundred and thirty-three thousand three hundred and seventy-five (2,685,833,375) shares of one cent (EUR 0.01) each, divided into: (i) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-seven (268,583,337) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-seven (268,583,337) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-seven (268,583,337) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-seven (268,583,337) ordinary shares of class D (the "Class D Shares"), (v) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-seven (268,583,337) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-eight (268,583,338) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-eight (268,583,338) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-eight (268,583,338) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-eight (268,583,338) ordinary shares of class I (the "Class I Shares"), (x) two hundred and sixty-eight million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-eight (268,583,338) ordinary shares of class J (the "Class J Shares" and together with all other Classes of Shares, the "Shares"), each having such rights and obligations as set out in the Articles. The holders of the Shares are being referred to as the "Shareholders".

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class

(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares, such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the General Meeting of Shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.5 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.6 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting of Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**6. Form of the shares.** The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

**7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**8. Modification of capital.**

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles. In any event, the capital increases shall be done at Market Value (as defined under clause 17.2 at the Shareholders Agreement). In any event, the capital increases shall be done at Market Value (as defined under clause 17.2 of the Shareholders Agreement).

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

**Chapter III.- Directors, board of directors, statutory auditors**

**9. Board of directors or sole director.**

9.1. In case of plurality of shareholders, the Company shall be managed by a board of directors (the "Board of Directors"), which shall consist of up to three board members (the "Board Members") unless the General Shareholders' Meeting agrees to increase or decrease the number of Board Members.

9.2 In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a General Meeting of Shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Member") until the next ordinary General Meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The Board of Directors shall consist of:

9.3.1 up to one member who shall be appointed at the proposal of 3i Europartners Va L.P., who will propose a list of at least two candidates in writing;

9.3.2 up to one member who shall be appointed at the proposal of 3i Europartners Vb L.P. who will propose a list of at least two candidates in writing;

9.3.3 up to one member who shall be appointed by the Management Team, who will propose for this purpose a list of at least two candidates in writing. This right will remain in force provided the members of the Management Team are shareholders of the Company and only while the Business Plan is being carried out without incurring a cumulative EBITDA by years greater than 15%.

9.4 The Board Members or the Sole Member are appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the General Meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Board Member is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.5 Only those people who propose a member of the Board of Directors under Article 9.3 shall be entitled to propose the resignation or the suspension of such Board Member (and may do so at any time and for any reason and with or without notice). Any Board Member (other than the Chairman) may resign with one (1) month's prior notice in writing to the Chairman. The Chairman may resign with one (1) month's prior notice in writing to the Company.



9.6 In the event of vacancy of a member of the Board of Members because of death, retirement or otherwise, the remaining Board Members thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Board Member to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

#### **10. Meetings of the board of directors.**

10.1 The Board of Directors shall elect a chairman from among its members (the "Chairman"). The first Chairman may be appointed by the first General Meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Board Member elected for this purpose from among the Board Members present at the meeting.

10.2 Meetings of the Board of Directors shall be held at the offices of the Company unless the Board Members unanimously decide to hold the meeting at some other place in Luxembourg. All meetings shall be held in English unless the members decide otherwise in individual cases. The Chairman or any other member authorized by the Chairman shall convene and chair the meetings. Meetings of the Board of Directors shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every Board Member can demand that a meeting be called. The meetings of the Board of Directors shall be called in writing, indicating the place, date, time and preliminary agenda with at least seven (7) days' notice unless (i) all the Board Members waive these formalities, or (ii) unless in case of urgency duly justified in the resolutions to be taken by the Board of Directors in which case the notice can be reduced to one (1) day. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the notice period.

10.3 Absent Board Members may be represented by any person of their choosing. Experts and other persons can be invited to participate in the meeting by the Chairman. Minutes are to be kept of each meeting of the Board of Directors, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board of Directors. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this task. A copy of the minutes shall be sent to every Board Member.

10.4 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted in meetings.

10.5 A meeting of the Board of Directors may make decisions only if at least two (2) members of the Board of Directors (including at least one of the Board Members appointed under Article 9.3.1 or 9.3.2) are present or duly represented. If a meeting does not have sufficient quorum, a new meeting of the Board of Directors with the same agenda is to be called observing the same convocation period and notification as set out in Article 10.2.

10.6 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at that meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

10.7 Each of the 3i entities shall be entitled to appoint an observer who may speak (but not vote) at meetings of the Board of Directors.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Board Members. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Board Members.

**11. Decision requiring prior consent of the board of directors.** No Mémora Company shall take (or agree or commit to take) any of the following actions or be involved (or agree or commit to be involved) in any of the transactions set out below without prior approval by resolution of the Board of Directors (written, including by fax or e-mail, resolutions), such resolution passed by the majority of the Board Members being present or represented, including the favourable vote of each of the Board Members proposed by the ERISA Investors:

11.1 issue any shares or any instrument convertible into shares;

11.2 the adoption of the annual business plan and of annual budgets for the Mémora Group;

11.3 the alteration of the accounting reference date of the Company or of any material member of the Mémora Group;

11.4 the alteration of the accounting policies of the Company or any material member of the Mémora Group, whom has material impact on the financial statements;

11.5 the incurring of borrowings by Mémora, Gran Aberland or any of its subsidiaries except other than as pursuant to the Facilities Agreements or as permitted thereunder; in excess of EUR 5,000,000;

11.6 the alteration of the Facilities Agreements or the Intercreditor Agreement;

11.7 any action or omission that would constitute a breach of the Shareholders Agreement, the Facilities Agreements or the Intercreditor Agreement;

11.8 agreeing, varying or the revocation (in whole or in part) of an authorisation list specifying levels of authority for various levels of the acquired group's management team, (e.g. for local managing directors, divisional heads, the CEO and chairman), such authorisation list to include at least the following matters: capital expenditure, consultancy and advisor projects, litigation, employment (including pensions and benefits), provided that when such an authorisation is not in force, approval is required for any such matters with a value, cost or obligation in excess of EUR 2,500,000 in an individual case, however, with regard to litigation with a value, cost or obligation in excess of EUR 2,500,000 in an individual case;

11.9 the appointment or removal of the managing director;

11.10 the entry into, termination or variation of any contract (including employment contract) or arrangement between (a) the Company or any subsidiary and (b) a Manager or a person who in relation to a Manager is a connected person,

including the variation of the remuneration or other benefits under such a contract or arrangement, and the waiver of any breach of such a contract or arrangement; in excess of EUR 600,000;

11.11 the creation of any encumbrance over any asset of the Company, Gran Aberland or any subsidiary and the giving of any guarantee by the Company, Gran Aberland or any subsidiary, other than pursuant to or permitted under the Facilities Agreements or in the ordinary course of trading; and

11.12 the acquisition and disposals of businesses by the Company, Gran Aberland or any subsidiary with a value in excess of EUR 6,000,000.

## **12. General powers of the board of directors.**

12.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by 1915 Law to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

12.2 Any Board Member having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following General Meeting of Shareholders, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Board Members may have had an interest conflicting with that of the company.

12.3 If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Member having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Board Member concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

## **13. Delegation of powers.**

13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, Board Members, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

13.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Board Members, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

## **14. Representation of the company.**

14.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Member, bound by the sole signature of the Sole Member or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Board Members together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Board Members or the Sole Member of the Company, but only within the limits of such power.

14.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

## **15. Statutory auditor.**

15.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

15.2 The General Meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

15.3 The statutory auditors are re-eligible.

## **Chapter IV.- General meeting of shareholders**

### **16. Powers of the sole shareholder / general meeting of shareholders.**

16.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

16.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

16.3 In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.4 Any General Meeting of Shareholders shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least five per cent (5%) of the

Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any General Meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

16.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

16.6 Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the General Meeting of Shareholders they relate to.

16.7 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

16.8 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

16.9 Unless otherwise provided by 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary General Meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.10 When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

16.11 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

16.12 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**17. Place and date of the annual general meeting of shareholders.** The annual General Meeting of Shareholders is held each year in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Monday of the month of June at 10.00 a.m.

**18. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A General Meeting of Shareholders has to be convened at the request of the Shareholders, which together represent one twentieth of the capital of the Company.

**19. Votes.** Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any general meeting, even the annual General Meeting of Shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax

#### Chapter V.- Transfer of shares

20. The Shareholders shall not transfer, assign or dispose of their shares in the Company, preferential subscription rights or any other securities or rights that might entitle the holder of the same to acquire any share in the share capital of the Company, except as provided in these Articles.

**21. Transfer of shares held by the management team, the director advisor and the executive president of the company (the "Mémora Lux shares").**

21.1 Transfer inter vivos

21.1.1 The Mémora Lux Shares shall only be transferable through voluntary acts inter vivos in the following cases:

(i) if the shares are transferred to third parties subject to the favorable agreement of the General Shareholders' Meeting of the Company. To convene such General Meeting of Shareholders, any shareholder receiving a binding offer to transfer all or part of the shares owned in the Company for valuable consideration of any kind to one or more third parties (the "Transferring Shareholder") shall notify the Chairman of the Board of Directors of such intention in writing, fully identifying the shares to be transferred (hereinafter the "Shares to be Transferred"), the acquirer (the "Acquirer") and the terms and conditions of the transfer, including the price, and shall provide a copy of the binding offer made by the third party (hereinafter the "Prior Notification").

(ii) as a consequence of the drag-along right provided for in Article 24 below; or

(iii) as a consequence of the tag-along right provided for in Article 23 below; or

(iv) in the cases set forth in clause 17.2 of the Shareholders' Agreement.

In the cases of transfer referred to in point (i) above, the preferential right of acquisition established in Article 21.1.2 shall apply. However, the preferential right of acquisition shall not be applicable to the transfers referred to in articles (ii) to (iv) above.

#### 21.1.2 Preferential Right of Acquisition

(i) In the event of a favorable resolution of the General Meeting of Shareholders of the Company with regard to the transfer of the Shares of the Company to third parties, the Chairman of the Board of Directors shall inform the Shareholders other than the Transferring Shareholder (including 3i) of the resolution of the General Meeting of Shareholders, providing a copy of the Prior Notification, within a period of ten (10) days from the date of the General Meeting of Shareholders. Upon receiving the Prior Notification, the Shareholders other than the Transferring Shareholder shall have a period of thirty (30) days in which to communicate to the Chairman of the Board of Directors their intention to exercise their preferential right of acquisition ("Acceptance Period"). The preferential right of acquisition shall allow the Shareholders exercising the same to acquire the Shares to be Transferred under the same terms and conditions as offered by the Acquirer. This right may be exercised only by Shareholders other than the Transferring Shareholder. The preferential right of acquisition shall only be exercised with regard to all of the Shares to be Transferred and, accordingly, partial exercise thereof shall not be permitted for the purposes of acquisition of the Shares to be Transferred. In the event that more than one Shareholder should exercise the preferential right of acquisition, the same shall be distributed among those exercising their rights in proportion to their interest in the share capital of the Company.

(ii) If none of the Shareholders opts to exercise the preferential right of acquisition, the Transferring Shareholder shall be free to transfer the Shares to be Transferred to the Acquirer in accordance with the terms and conditions indicated in the Prior Notification within a period of three months from the date of the Prior Notification. The Transferring Shareholder shall duly substantiate that the price paid is in accordance with the Prior Notification. If this is not the case, the remaining Shareholders shall be entitled to a right of first refusal at the same price as the Shares to be Transferred were transferred to the Acquirer.

#### 21.2 Mandatory transfer and transfer "mortis causa"

21.2.1 In the event of acquisition in court or out-of-court proceedings, or administrative execution, or in the event of transfer mortis causa, the shareholder to whom the Shares of the Company may be assigned as a consequence of the court or out-of-court proceedings, administrative execution or succession by inheritance shall be under the obligation to notify the Board of Directors of the Company thereof without delay after the occurrence of such event. Upon receiving such notification, the Chairman of the Board of Directors shall inform the remaining Shareholders (including 3i), who may exercise their preferential right of acquisition in accordance with the terms set forth in section 21.1.2 above.

21.2.2 The benchmark value for the exercise of the preferential right of acquisition by the Shareholders in such cases shall be the higher of the following: (i) the amount paid to acquire the Shares of the Company, or (ii) their Market Value as defined in clause 17.2 of the Shareholders Agreement.

#### 21.3 Liens and Encumbrances

The Management Team, the Director Advisor and the Executive President will not be entitled to extend any security interest or other type of guarantee over their Shares in the Company without having obtained the prior consent of the General Shareholders' Meeting of Shareholders. As way of exception, the Management Team, the Director Advisor and the Executive President may extend security interests over their Shares in the Company for the purpose of obtaining bank financing in order to subscribe the Mémora Lux Shares pursuant to the terms and conditions set forth in clause 5 of the Shareholders Agreement. A copy of the Shareholders Agreement and of the Articles have been provided to the financing bank who have knowledge of these documents and, in particular, of the share transfer regime.

### 22. Shares of 3i in the company (the "3i shares").

22.1 The 3i Shares and the Convertible Loans shall be freely transferable and, except for the terms of Article 23 below (Tag-Along Right), shall not be subject to any restriction.

22.2 Notwithstanding the foregoing, when a transfer of 3i Shares to an Additional Investor and/or Local Investor means that the combined equity interest of 3i and the 3i Related Parties in the Investment drops below 50.01% of the amount of share capital plus the Convertible Loans, then the Tag-Along Right may be exercised by the other Shareholders.

22.3 In the event of partial transfer by 3i of the 3i Shares to any third parties, the Shareholders other than 3i recognize and accept as of this moment that 3i may assign the rights and obligations pertaining to 3i under these Articles to the third party acquirer, either in whole or in part without the need for the prior consent of the remaining Shareholders, and the Shareholders other than 3i undertake as of now to permit the pacific exercise by the third party acquirer of the rights assigned and discharged to 3i in proportion to the obligations assumed.

### 23. Tag-along right.

#### 23.1 General rule:

23.1.1 In the event that one or more shareholders (the "Transferring Shareholders") may seek directly or indirectly to transfer shares or Convertible Loans in the Company representing over 50.01% of the amount of share capital plus the Convertible Loans to one or more potential buyers, they shall notify the Chairman of the Board of Directors of such intention in writing, fully identifying the shares and the Convertible Loans to be transferred (hereinafter the "Shares to be Transferred"), the acquirer (the "Acquirer") and the terms and conditions of the transfer, including the price, and shall

provide a copy of the binding offer made by the third party (hereinafter the "Prior Notification"). The Chairman of the Board of Directors shall inform the remaining Shareholders of such Prior Notification within a period of ten (10) days from the receipt thereof. Upon receiving the Prior Notification, the Shareholders other than the Transferring Shareholders shall have a period of thirty (30) days in which to inform the Chairman of the Board of Directors of their intention to offer all of their shares to the Acquirer (the "Tag-Along Right").

23.1.2 The shares and/or the Convertible Loans over which the Tag-Along Right may be exercised shall be jointly referred to hereinafter as the "Shares Offered". This right shall allow the Shareholders exercising the same to demand that the Transferring Shareholders obtain from the Acquirer an undertaking to acquire the Shares Offered under the same terms and conditions as the Shares to be Transferred, otherwise the Transferring Shareholders shall not be able to go ahead with the transfer of the Shares to be Transferred to the Acquirer.

23.1.3 After the period for the mailing of notification by the non-transferring Shareholders has elapsed, the Chairman of the Board of Directors shall proceed within a period of seven (7) calendar days to inform the Transferring Shareholders thereof. In the event the non-transferring Shareholders may have made use of their Tag-along Right, the Chairman of the Board of Directors shall inform the Transferring Shareholders in the said notification that they have a period of seven (7) calendar days in which to obtain a legally binding offer to acquire the Shares to be Transferred and the Shares Offered from the Acquirer under the same terms and conditions as set forth for the transfer in the Prior Notification. Should the Transferring Shareholders fail to obtain such offer from the Acquirer within the said period of seven (7) calendar days and notify the Chairman of the Board of Directors to that effect, the transfer shall automatically be prohibited and the process shall be terminated. If the non-transferring Shareholders do not exercise their Tag-Along Right, the Chairman shall duly inform the Transferring Shareholders thereof, and it shall not be necessary for the same to make any further notifications. In this case the sale may go ahead within the three months following the date of the Prior Notification, and the Transferring Shareholders shall duly substantiate that the price paid is in line with that established in the Prior Notification. If this is not the case, the non-transferring Shareholders shall be entitled to a right of first refusal at the same price as the Shares to be Transferred were transferred to the Acquirer.

#### 23.2 Exception

Transfers of shares and Convertible Loans made by 3i to any 3i Related Party of 3i shall not be subject to the Tag-Along Right.

### 24. Drag-along right.

24.1 3i may, at any time, require the remaining Shareholders at its own discretion to grant a sale mandate together with 3i to the investment bank or financial advisory firm designated by 3i to offer 100% of the shares of the Company for purchase by third parties. In the event that 3i should accept an offer from a third party for the purchase of one hundred percent (100%) of the Company, all of the Shareholders shall be obliged to sell all of the shares they may own in the Company to such third party under the terms and conditions offered by the same and accepted by 3i. The Tag-Along Right shall not apply in these circumstances. After granting the sale mandate, the Shareholders shall make their best efforts to maximize the valuation of the Company and to collaborate with the sale process.

24.2 Likewise, 3i may at any time engage an investment bank or financial advisory firm at the expense of the Mémora Group, subject to due notification of the board of directors of the Company's subsidiary, to value the Companies, the Multi-Group Companies and the Equity Accounted Companies.

24.3 In the event the mechanism provided for in this section should not conclude with the transfer of all of the shares forming the share capital of the Company owned by 3i, the said mechanism may be set in train once again at any time by 3i.

### 25. Local investor or additional investor.

25.1 3i may assign shares of the Company to third party investors (the "Additional Investor") providing a prior notice to the Shareholders.

25.2 When an assignment of 3i shares to an Additional Investor takes place that involves 3i and the parties bound to 3i decreasing their share in the Investment collectively below 50.01% of the amount of share capital plus the Convertible Loans, the right of accompaniment of the other shareholders established under Articles 21 to 25 will apply.

25.3 The Shareholders likewise agree that a local investor of Catalonia (the "Local Investor") may be permitted to enter, under the conditions that are agreed to in due time, into the share capital of the Company with up to a maximum of 15% of the total amounts invested and for the scenario of acquisition by the Mémora Group of the shares representing the 51% remaining of SFB (currently the owner of Barcelona de Serveis Municipals, S.A.).

### 26. Others.

26.1 Each of the members of the Management Team undertakes to transfer shares of the Company to the Corporate Executive to be appointed in Gran Aberland at the same price as they were acquired pursuant to these Articles and the Shareholders Agreement, plus annual interest of 7% and up to a maximum amount of 60,000 Euros for each of the members of the Management Team, increased by the interest applied to the amount of the shares. The ERISA Investors and the Management team will attempt to reach an agreement for the appointment of the Corporate Executive. Failing this, the Corporate Executive will be appointed by the ERISA Investors.

26.2. The Shareholders agree that the ERISA Investors may request the transfer of the Mémora Lux Shares to the Corporate Executive, as referred to in the previous paragraph, after a period of 12 months has passed from the date the Corporate Executive was appointed, but not prior. For purposes of clarification, from the date when the Corporate Executive is appointed, he will be considered another member of the Management Team. From that moment on, he will have the same rights and obligations as the remaining members of the Management Team.

26.3 The Director Advisor shall apply the amount of the One-Off Bonus, where appropriate, to the purchase of shares in the Company. The price of the said shares shall be increased depending on the moment at which the One-Off Bonus may accrued, as follows:

26.3.1 If accrued prior to 30 April 2009, the Director Advisor shall invest under the same terms and conditions as the Management Team, and 3i shall be under the obligation to transfer the shares of the Company to the same at the value and subject to the same terms as applied in the acquisition of shares by the Management Team.

26.3.2 If accrued subsequent to 30 April 2009, the acquisition price of the shares of 3i shall be increased by 25% each year from 30 April 2009, applicable on a linear and proportional basis over the course of the year, with a ceiling of 75% upon the expiration of three years.

## **Chapter VI.- Business year, distribution of profits**

### **27. Business year.**

27.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

27.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual General Meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

### **28. Distribution of profits.**

28.1 Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

28.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

28.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Directors, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

28.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

28.5 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Shares regardless of Class of Shares, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class of Shares in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class 1 Shares and in such continuation until only class A Shares are in existence).

28.6 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

## **Chapter VII.- Dissolution, liquidation**

### **29. Dissolution, liquidation.**

29.1 The Company may be dissolved by a decision of the General Meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

29.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the General Meeting of Shareholders.

29.3 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 28.

## **Chapter VIII.- Management exit rights**

### **30. Special disinvestments conditions for the management team.**

30.1 In the event that Mémora, Gran Aberland or the Company should be quoted on a recognized investment exchange or 90% of the share capital of any one of the same should be transferred ("Exit"), and, where appropriate, the Additional Investor and the Local Investor should obtain an IRR (as defined below) with respect to the Amounts Invested (as defined

below) equal to the minimum percentages defined below and a minimum Multiple equal to the figures detailed below (as the Multiple is defined below), the Management Team shall have the following rights:

30.1.1 IRR of over twenty percent (20%) and Multiple of at least two times the Amounts Invested by 3i (2.0x) and, where applicable, the Additional Investor: The Management Team as a whole shall be entitled to receive an amount equal to ten per cent (10%) of the surplus marginal return obtained by 3i (and, where appropriate, the Additional Investor and the Local Investor) in excess of the higher of the amounts resulting from the application of the said twenty percent (20%) IRR or the Multiple of two times (2.0x) the Amounts Invested.

30.1.2 IRR higher than twenty-five per cent (25%) and Multiple of at least two and a half times the Amounts Invested (2.5x) after the distribution of entitlement (i): The Management Team as a whole shall be entitled, in addition to entitlement (i), to receive from 3i an amount equal to ten per cent (10%) of the surplus marginal return obtained by 3i (and, where appropriate, the Additional Investor and the Local Investor) in excess of the higher of the amounts resulting from the application of the said twenty-five per cent (25%) IRR or the Multiple of two point five times (2.5x) the Amounts Invested, taking into account the cash flows generated in point (i) for the purposes of this calculation.

30.1.3 IRR higher than thirty per cent (30%) and Multiple of at least three times the Amounts Invested (3.0x) after the distribution of entitlement (i) and entitlement (ii): The Management Team as a whole shall be entitled, in addition to entitlements (i) and (ii), to receive an amount equal to ten per cent (10%) of the surplus marginal return obtained by 3i (and, where appropriate, the Additional Investor and the Local Investor) in excess of the higher of the amounts resulting from the application of the said thirty per cent (30%) IRR or the Multiple of three times (3.0x) the Amounts Invested, taking into account the cash flows generated in points (i) and (ii) for the purposes this calculation.

30.2 The amount received by the Management Team in excess of the marginal return obtained in accordance with the percentages referred to above shall hereinafter be referred to as the "Additional Amount".

30.3 The entitlement shall be enforceable subject to the following terms and conditions:

30.3.1 (i) By way of consideration for the transfer of the shares of the Companies, Multi-Group Companies and Equity Accounted Companies, 3i and, where applicable, the Additional Investor and/or Local Investor shall receive cash or cash equivalents, or highly liquid assets, which shall be understood as (a) cash or (b) the shares of listed companies or other financial assets contracted on official markets functioning on a regular basis, or cash equivalents maturing or realizable in the short term, provided the free transferability of such shares or financial assets is unrestricted. The shares of unlisted companies and the shares of listed companies subject to restrictions on free transferability (due to the existence of lock-up or similar agreements) are hereby expressly excluded as highly liquid assets, without prejudice to the possibility that such assets might subsequently become liquid or realizable subsequent to the settlement consideration, with the result that the rules established for the receipt of cash or highly liquid assets by 3i and, where applicable, the Additional Investor and/or Local Investor, may become applicable to the same.

(ii) In the event that 3i and/or the Additional Investor and/or Local Investor should receive cash by way of consideration, the calculation of the Additional Amount shall be determined at the date 3i and/or the Additional Investor and/or Local Investor may receive the same.

(iii) In the event that 3i and/or the Additional Investor and/or Local Investor may receive shares in listed companies or other financial assets contracted on any recognized investment exchange on a regular basis, or asset maturing or realizable in the short term, treated as cash equivalents provided no restrictions exist as to the free transferability thereof, the calculation of the Additional Amount shall be determined at the date that 3i and/or the Additional Investor and/or Local Investor receive such assets.

30.3.2 The Additional Amount will take effect through payment by any of the Companies in the most efficient manner possible, from a legal, financial and tax standpoint for the Shareholders involved.

30.3.3 The Additional Amount shall be distributed among the members of the Management Team in proportion to the percentage held by each in the total interest of the Management Team in the share capital of the Company at the date of Exit.

30.3.4 The ceiling on the Additional Amount receivable by the Management Team shall be determined by applying to the Investment made by the Management Team the same multiple employed by 3i and, where applicable, the Additional Investor and the Local Investor, in the multiplication of the Amounts Invested after the payment of the Additional Amount.

30.3.5 In the event that an amount lower than 100% of the share capital (but equal to or greater than 90%) were transferred directly or indirectly to Mémora, Gran Aberland or the Company, the IRR will be calculated based upon the amounts actually received for the transferred shares. As additional shares continued to be transferred until reaching 100%), additional payments will be made, where applicable, to supplement the Additional Amount.

30.3.6 For the avoidance of doubt, the Additional Amount shall be offered to the Management Team at the exclusive discretion of the Mémora Group. In view of its extraordinary nature, any amounts paid shall not be deemed as an acquired or consolidated right, or a most beneficial condition in favour of any executive, and it shall not be consolidated in the remuneration of the executive or have any impact upon the calculation of pension contributions, future salary or any other payment, including any bonuses or gratifications that may be paid by the Mémora Group.

30.3.7 The Additional Amount shall be paid within the thirty (30) days following the calculation thereof.

30.3.8 For the purposes of this Article 30.3, IRR shall be defined as the value of the discount rate  $r$  for which the Net Present Value (NPV) of the cash flows for 3i and, where applicable, the Additional Investor with regard to their investment is equal to zero (0). The NPV of an investment is equal to the sum of the present value of a series of cash outflows and inflows (CF) discounted at the rate  $r$  in accordance with the following formula:

$$NPV = \sum_{i=1}^n \frac{SCF_i}{(1+r)^i}$$

Where

$r$  = the annual discount rate, and

$i$  0 1, 2 ...  $n$  (with reference to each year or fraction of the same in which 3i and the Executive President hold a direct or indirect interest in Mémora and " $n$ " is the number of years), or the fraction elapsed between today's date and the date of calculation of the Additional Amount.

The formula for the calculation of the IRR to be obtained by 3i and, where applicable, the Additional Investor based on the moment of acquisition of the investment in the Company by 3i and the Additional Investor is as follows:

$$CF_0 = - 187,000,002.88.- \text{ €}$$

The value of CF in each period  $i$  shall be the sum of all net cash amounts received and the gross amounts disbursed by 3i and the Additional Investor in relation to its investment in the Companies, the Multi-Group Companies and the Equity Accounted Companies, which shall include the following, among other amounts (whether positive or negative) that may be generated:

- the net cash actually received by 3i and, where applicable, the Additional Investor and the Local Investor in respect of the payment of dividends, share capital reductions, loan repayments, interest payments and the sale of shares/interests in the Companies, the Multi-Group Companies or the Equity Accounted Companies, or any other amounts received by the same in their capacity as Shareholders of the Company. Accordingly, payments received by either in their capacity as Executives or Administrators of any of the Companies, Multi-Group Companies or Equity Accounted Companies shall not, under any circumstances, be taken into account in the calculation of CF, and nor shall the Advisory Commission received by 3i (Clause 28) (the "Amounts Received").

And

- any gross amounts actually disbursed by 3i and, where applicable, the Additional Investor and the Local Investor to the Companies, the Multi-Group Companies or the Equity Accounted Companies in respect of any item including, by way of illustration only, but not confined to the following: (i) amounts disbursed by way of Shareholders' contributions; (ii) disbursements in respect of the subscription of shares/interests or loans; (iii) incentive payments made to key persons in the event of Disinvestment (Clause 20); (iv) payments in respect of the Additional Amount; and (v) costs incurred by 3i and, where applicable, the Additional Investor, in the case of Disinvestment (e.g. costs in respect of financial and legal advisors, etc.) (the "Amounts Invested").

30.3.9 As a consequence, in any circumstances of Exit, the calculation of the IRR shall be based on the total net cash flow obtained by 3i and, where applicable, the Additional Investor.

30.3.10 For the purposes of this Clause, the Multiple of 3i and, where applicable, the Additional Investor shall be the result of dividing: (i) the sum total of the Amounts Received by 3i (and, where applicable, by the Additional Investor and the Local Investor) as from the adoption of the Articles until the date of Exit by (ii) the sum total of the Amounts Invested and disbursed by 3i (and, where applicable, by the Additional Investor and the Local Investor) as from the date of the adoption of the Articles until the date of Exit).

### Chapter IX.- Applicable law

**31. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

### Chapter X.- Definitions

#### 32. Definition.

**3i** means, jointly, 3i Buyouts 08-1 OA LP, 3i Buyouts 08-10B LP, 3i Buyouts 08-10C LP, 3i Europartners Va LP and 3i Europartners Vb LP.;

**3i Europartners Va L.P.** means a UK partnership with address at 16 Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England pursuant to the Limited Partnerships Act, 1907 under number 11419;

**3i Europartners Vb L.P.** means a UK partnership with address at 16 Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England pursuant to the Limited Partnerships Act, 1907 under number 11420;

**3i Related Party** means:

- (i) 3i Group plc and its subsidiary undertakings, and/or any parent undertaking of the 3i Group and/or any subsidiary undertakings of that parent undertaking (together "3i Group"); or

- (ii) any fund, investment vehicle or other investment entity (whether corporate or otherwise) established in any jurisdiction and which is: (a) managed or advised by an entity in the 3i Group, or (b) utilized for the purpose of allowing 3i Group employees (including former 3i Group employees) to participate directly or indirectly in the growth in value of the Mémora Group ((a) and b) together being referred to as "3i Funds"); or

- (iii) any investor in 3i Funds



For these purposes, "subsidiary undertaking" and "parent undertaking" have the same meaning as in the UK Companies Act, 2006.

**Acceptance Period** has the meaning given to it in Article 21.1.1;

**Acquirer** has the meaning given to it in Article 21.1.1;

**Additional Amount** has the meaning given to it in Article 30.2;

**Additional Investor** has the meaning given to it in Article 25.1;

**Amounts Invested** has the meaning given to it in Article 30.3.8;

**Amounts Received** has the meaning given to it in Article 30.3.8;

**Articles** means the articles of incorporation of the Company as amended from time to time;

**Available Amount** means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extend the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 28 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

**Bank** means the financial institutions financing the acquisition of Mémora;

**Board Members** has the meaning given to it in Article 9.1;

**Board of Directors** has the meaning given to it in Article 9.1;

**Business Plan** means the business plan prepared by or on behalf of the Management Team and the documents annexed to that plan in the agreed terms;

**Cancellation Value Per Share** means the cancellation amount per Share to be paid to the Shareholders;

**Chairman** has the meaning given to it in Article 10.1;

**Class of Shares** means either of the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares as defined in Article 5.1;

**Companies** means Gran Aberland, Mémora and their subsidiaries;

**Connected Companies** has the meaning given to it in Article 3.3;

**Convertible Loans** means that loan notes to be issued by the Company and which might be subscribed by either of 3i Group, Plc, 3i Buyouts 08-10A LP, 3i Buyouts 08-10B LP and 3i Buyouts 08-10C LP from time to time;

**Corporate Executive** has the meaning given to it in the Shareholders Agreement;

**Director Advisor** means Mr. Rafael Suñol Trepas;

**EBITDA** means the United States Employee Retirement Income Security Act, 1974 as amended from time to time;

**Equity Accounted Companies** means the Companies as may be listed in the Shareholders Agreement;

**ERISA Investors** means 3i Europartners Va LP, 3i Europartners Vb LP or any other investor who from time to time notifies the Company that it or one of its affiliates is intended to be a "venture capital operating company" as defined in the "Plan Asset Regulations" for the purposes of ERISA;

**Executive President** means Mr Ramón Lafuente Lestón;

**Exit** has the meaning given to it in Article 30.1;

**Facilities Agreements** means those finance documents which might be signed from time to time with respect to the acquisition of the Investment,

**General Meeting of Shareholders** means the general meeting of Shareholders of the Company from time to time;

**Gran Aberlan** means Gran Aberland, S.L., being a company registered in Madrid at Calle Ramón de la Cruz 17, 1o Izquierda, incorporated for an indefinite;

**Intercreditor Agreement** means any intercreditor agreement which might be signed in relation with the Facilities Agreement;

**Interim Accounts** means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

**Interim Account Date** means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares;

**Investment** means the joint investment of the partners in the acquisition of the group of companies of which Mémora is the parent;

**IRR** has the meaning given to it in Article 30.3.8;

**Management Team** means all the individuals listed in the Shareholders Agreement as amended from time to time each individual being a Manager;

**Market Value** has the meaning given to it in the Shareholders Agreement;

**Mémora** means Mémora Inversiones Funerarias, S.L., being a Spanish company, formerly operating under the name Inversiones Técnicas Urbanas, S.L, with registered address at Avenida de Europa 18, Parque Empresarial La Moraleja, Alcobendas, 28108 Madrid, and the holder of Tax Code B-830694450;

**Mémora Group** means the Companies jointly;

**Mémora Lux Shares** means the Shares of the Company owned by the Management Team, the Director Advisor and the Executive President;

**Multi-Group Companies** means the Companies as may be listed in the Shareholders Agreement;

**Multiple** has the meaning given to it in Article 30.1;

**One-Off Bonus** has the meaning given to it in the Shareholders Agreement;

**Prior Notification** has the meaning given to it in Article 21.1.1;

**Shareholders** means the holders of the Shares from time to time;

**Shareholders Agreement** means any shareholders' agreement which might be entered into between the Shareholders and the Company;

**Shares** means the shares representing the share capital of the Company and divided into Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares issued by the Company from time to time;

**Shares Offered** has the meaning given to it in Article 23.1.2;

**Shares to be Transferred** has the meaning given to it in Article 21.1.1;

**Sole Member** has the meaning given to it in Article 9.2;

**Tag-Along Right** has the meaning given to it in Article 23.1.1;

**Transferring Shareholders** has the meaning given to it in Article 21.1.1;

**Total Cancellation Amount** means the amount to be paid as the redemption price for the shares so cancelled.

#### *Seventh resolution*

The general meeting accepts with effect as from 13 November 2008 the resignation of (i) Xavier De Cillia, born on 11 April 1978 in Nice (France), with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and of (ii) Willem-Arnoud van Rooyen, born on 28 July 1975 in Rotterdam (the Netherlands), with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg of their mandate as directors of the Company.

Discharge will be granted to the resigning directors during the next shareholders' meeting having to approve the annual accounts as at 31 December 2008.

#### *Eighth resolution*

The general meeting confirms the appointment of Antoine Clauzel as director of the Company as elected for appointment by 3i Europartners Vb L.P.

The general meeting appoints with effect as from 13 November 2008 (i) Francois Bourgon, company director, born on 29 December 1969 in Phalsbourg, France, with professional address at 3, rue Bellevue, L-1227 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (which is proposed by 3i Europartners Va LP. and (ii) Mr. Eduardo Federico Vidal Regard, born on 27 July 1967 in Barcelona, residing in plaza Mossén Clapés, 20, Barcelona as new directors of the Company until the annual shareholders' meeting of the Company to be held in 2009.

#### *Cost estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be paid by the Company as a result of this deed are estimated at one hundred and fifty-five thousand euro.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day, month and year stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «MEMORA S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, constituée et régie suivant les lois du Luxembourg, ayant son siège au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130.913, constituée suivant un acte du notaire en date du 30 mai 2007 de Maître Paul Frieders, notaire demeurant au Luxembourg, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations ("Mémorial C") le 1<sup>er</sup> octobre 2007, numéro 2160, page 103655. Les statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 18 septembre 2008 et n'ont pas encore été publiés au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

Laquelle nomme en qualité de secrétaire de séance Madame Catherine BORGEAT, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui est également désignée comme scrutateur par l'assemblée générale.

Le bureau de l'assemblée générale ayant été constitué, le Président déclare et requiert du notaire instrumentant de prendre acte des résolutions suivantes:

I. - que l'agenda de l'assemblée est le suivant:

#### Agenda

1. La création de dix catégories d'actions; à savoir: (i) les actions ordinaires de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie A"), (ii) les actions ordinaires de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie B"), (iii) les actions ordinaires de catégorie C d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie C"), (iv) les actions ordinaires de catégorie D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie D"),

(v) les actions ordinaires de catégorie E d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie E"), (vi) les actions ordinaires de catégorie F d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie F"), (vii) les actions ordinaires de catégorie G d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie G"), (viii) les actions ordinaires de catégorie H d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie H"), (ix) les actions ordinaires de catégorie I d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie I") et (x) les actions ordinaires de catégorie J d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie J").

2. La conversion des 3.950.000 actions existantes en 3.950.000 Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et ayant leurs droits et obligations définis dans les statuts à adopter.

3. L'augmentation du capital social de la Société à concurrence de vingt six millions huit cent dix huit mille huit cent trente trois euros et soixante-quinze centimes (EUR 26.818.833,75), afin de le porter de son montant actuel de trente neuf mille cinq cents euros (EUR 39.500,-) jusqu'à vingt six millions huit cent cinquante huit mille trois cent trente trois euros et soixante-quinze centimes (EUR 26.858.333,75) par apport en numéraire d'un montant de vingt six millions huit cent dix huit mille huit cent trente trois euros et soixante quinze centimes (EUR 26.818.833,75) et par la création et l'émission de (i) 264.633.337 nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie D, (v) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie I et (x) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie J (ensemble désignées comme les "Nouvelles Actions") chacune ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) et ayant les droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels qu'amendés.

La contribution totale s'élevant à vingt six millions huit cent dix huit mille huit cent trente trois euros et soixante quinze centimes (EUR 26.818.833,75) pour les Nouvelles Actions sera intégralement allouée au capital social de la Société.

4. Le changement de l'année sociale de la Société avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année. En conséquence de ce qui précède et afin d'éviter toute ambiguïté, de reconnaître que le présent exercice fiscal, qui a débuté le 1<sup>er</sup> février 2008, prendra fin le 31 décembre 2008.

5. La modification de l'article 19.1 conformément à ce qui précède et de l'article 16 afin que l'assemblée annuelle des actionnaires puisse se tenir le premier lundi du mois de juin à 10 heures.

6. La modification intégrale des statuts de la Société sans changement de l'objet social.

7. L'acceptation avec effet immédiat de la démission de (i) M. Xavier De Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice (France), dont l'adresse professionnelle est 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et de (ii) M. Willem-Arnoud van Rooyen, né le 28 juillet 1975 à Rotterdam (Pays-Bas), dont l'adresse professionnelle est 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, de leur mandat d'administrateurs de la Société.

8. La confirmation de la nomination de M. Antoine Clauzel en qualité d'administrateur de la Société, élu sur désignation de 3i Europartners Va L.P. et la nomination avec effet au 13 novembre 2008 de (i) M. François Bourgon, directeur de la Société, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg (France), dont l'adresse professionnelle est 3, rue Bellevue, L-1227 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (qui est proposé par 3i Europartners Vb L.P.) et de (ii) M. Eduardo Federico Vidal Regard, né le 27 juillet 1967 à Barcelone, résidant plaza Mossén Clapés, 20, Barcelone.

9. Divers.

II.- Que les actionnaires, présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions soient indiqués sur la liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés et par le bureau de l'assemblée, restera annexé au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. La procuration des actionnaires représentés, signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes, restera annexée au présent acte.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et que tous les actionnaires présents ou représentés déclarant qu'ils ont eu notification et qu'ils ont eu connaissance de l'agenda avant la tenue de l'assemblée, aucune lettre de convocation n'était nécessaire.

IV.- Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ensemble des points de l'agenda.

Puis l'assemblée générale, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de créer dix catégories d'actions; à savoir: (i) les actions ordinaires de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie A"), (ii) les actions ordinaires de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie B"), (iii) les actions ordinaires de catégorie C d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie C"), (iv) les actions ordinaires de catégorie D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie D"), (v) les actions ordinaires de catégorie E d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie E"), (vi) les actions ordinaires de catégorie F d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie F"), (vii) les actions ordinaires de catégorie G d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie G"), (viii) les actions ordinaires de catégorie H d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie H"), (ix) les actions ordinaires de catégorie I d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie I") et (x) les actions ordinaires de catégorie J d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (ci-après désignées comme les "Actions de Catégorie J").

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de convertir les 3.950.000 actions existantes en 3.950.000 Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et ayant leurs droits et obligations définis dans les statuts à adopter.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de vingt six millions huit cent dix huit mille huit cent trente trois euros et soixante-quinze centimes (EUR 26.818.833,75), afin de le porter de son montant actuel de trente neuf mille cinq cents euros (EUR 39.500,-) jusqu'à vingt six millions huit cent cinquante huit mille trois cent trente trois euros et soixante-quinze centimes (EUR 26.858.333,75) par apport en numéraire d'un montant de vingt six millions huit cent dix huit mille huit cent trente trois euros et soixante quinze centimes (EUR 26.818.833,75) et par la création et l'émission de (i) 264.633.337 nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie D, (v) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) 268.583.337 nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie I et (x) 268.583.338 nouvelles Actions de Catégorie J (ensemble désignées comme les "Nouvelles Actions") chacune ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) et ayant les droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels qu'amendés et souscrites de la manière suivante:

(i) 3i Group Plc, une société anonyme, constituée et régie conformément aux lois du Royaume Uni, ayant son siège au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume-Uni, agissant par son gérant 3i Investments Pic, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire vingt millions quatre cent quinze mille trois cent cinquante six (20.415.356) Nouvelles Actions divisées entre (i) deux millions vingt mille deux cent onze (2.020.211) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) deux

millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) deux millions quarante trois mille neuf cent cinq (2.043.905) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de deux cent quatre mille cent cinquante trois euros et cinquante six centimes (EUR 204.153,56), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(ii) 3i Buyouts 08-1 OA L.P., une société à responsabilité limitée, constituée et régie conformément aux lois du Royaume Uni, ayant son siège au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume-Uni, agissant par son gérant 3i Investments Pic, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire sept cent et quarante six millions trois cent deux mille huit cent quarante (746.302.840) Nouvelles Actions divisées entre (i) soixante treize millions huit cent cinquante mille sept cent quarante (73.850.740) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) soixante quatorze millions sept cent seize mille neuf cent (74.716.900) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de sept millions quatre cent soixante trois mille vingt huit euros quarante centimes (EUR 7.463.028,40), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(iii) 3i Buyouts 08-10B L.P., une société à responsabilité limitée, constituée et régie conformément aux lois du Royaume Uni, ayant son siège au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume-Uni, agissant par son gérant 3i Investments Pic, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire soixante dix neuf millions trois cent soixante mille quatre cent soixante quatre (79.360.464) Nouvelles Actions divisées entre (i) sept millions huit cent cinquante trois mille cent cinquante et une (7.853.151) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) sept millions neuf cent quarante cinq mille deux cent cinquante sept (7.945.257) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de sept cent quatre vingt treize mille six cent quatre euros et soixante quatre centimes (EUR 793.604,64), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(iv) 3i Buyouts 08-10C L.P., une société à responsabilité limitée, constituée et régie conformément aux lois du Royaume Uni, ayant son siège au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume-Uni, agissant par son gérant 3i Investments Plc, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire cent soixante quatorze millions neuf cent quarante quatre mille deux cent quatre-vingt (174.944.280) Nouvelles Actions divisées entre (i) dix sept millions trois cent onze mille six cent quatre vingt douze (17.311.692) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) dix sept millions cinq cent quatorze mille sept cent trente deux (17.514.732) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une

valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de un million sept cent quarante neuf mille quatre cent quarante deux et quatre-vingts centimes (EUR 1.749.442,80), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(v) 3i Europartners Va L.P., une société à responsabilité limitée, constituée et régie conformément aux lois du Royaume Uni, ayant son siège au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume-Uni, agissant par son gérant 3i Investments Pic, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire six cent quarante huit millions cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent trente huit (648.194.538) Nouvelles Actions divisées entre (i) soixante trois millions six cent trente neuf mille deux cent dix (63.639.210) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) soixante quatre millions neuf cent cinquante mille cinq cent quatre vingt douze (64.950.592) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de six millions quatre cent quatre-vingt un neuf cent quarante cinq euros et trente huit centimes (EUR 6.481.945,38), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(vi) 3i Europartners Vb L.P., une société à responsabilité limitée, constituée et régie conformément aux lois du Royaume Uni, ayant son siège au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume-Uni, agissant par son gérant 3i Investments Plc, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire sept cent dix huit quatre cent quatre-vingt dix neuf mille deux cent trente sept (718.499.237) Nouvelles Actions divisées entre (i) soixante dix millions cinq cent quarante et un mille six cent soixante sept (70.541.667) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt quinze mille deux cent quatre-vingt cinq (71.995.285) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt cinq (71.995.285) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-cinq (71.995.285) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt quinze mille deux cent quatre-vingt cinq (71.995.285) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt quinze mille deux cent quatre-vingt-six (71.995.286) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-six (71.995.286) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt quinze mille deux cent quatre-vingt six (71.995.286) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt quinze mille deux cent quatre-vingt six (71.995.286) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) soixante et onze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt six (71.995.286) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de sept millions cent quatre-vingt quatre mille neuf cent quatre-vingt-douze euros et trente sept centimes (EUR 7.184.992,37), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(vii) M. Ramón Lafuente Lestón, Ingénieur, né à Poio (Pontevedra) le 1<sup>er</sup> février 1954, résidant à Madrid, calle Santiago Bernabeu, numero 12, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire cinquante quatre millions cent soixante six mille six cent soixante (54.166.660) Nouvelles Actions divisées entre (i) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) cinq millions quatre cent seize mille six cent soixante six (5.416.666) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de cinq cent quarante et un mille six cent soixante six euros et soixante centimes (EUR 541.666,60), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(viii) M. Rafael Suñol Trepas, économiste, né à Barcelone, le 4 juillet 1944, résidant à paseo de la Bonanova, 30 de Barcelone, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire vingt millions (20.000.000) Nouvelles Actions divisées entre

(i) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) deux millions (2.000.000) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de deux cent millions d'euros (EUR 200.000,00), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(ix) M. Claude Fernand Paolillo, Executive COO, né à Argel (Argelia) le 29 août 1954, résidant à Punta Negra, 16 de Begur (Girona), dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire cinquante millions six cent mille (50.600.000) Nouvelles Actions divisées entre (i) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de cinq cent six mille euros (EUR 506.000,00), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(x) M. Carlos Gual Balmanya, Entrepreneur, né à Begur (Girona) le 22 mars 1966, résidant à Punta Negra de Bagur 16, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire cinquante millions six cent mille (50.600.000) Nouvelles Actions divisées entre (i) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) cinq millions soixante mille (5.060.000) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de cinq cent six mille euros (EUR 506.000,00), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

(xi) M. Eduardo Federico Vidal Regard, avocat, né à Barcelona le 27 juillet 1967, célibataire, résidant à plaza Mossén Clapés, 20, Barcelona, dûment représenté par Madame Linda Korpel, telle que mentionnée ci-dessus, en vertu d'un pouvoir, donné le 12 novembre 2008, déclare souscrire par son mandataire cent dix huit millions huit cent mille (118.800.000) Nouvelles Actions divisées entre (i) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie A, (ii) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie B, (iii) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie C, (iv) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie D, (v) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie E, (vi) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie F, (vii) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie G, (viii) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie H, (ix) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie I et (x) onze millions huit cent quatre-vingt mille (11.880.000) nouvelles Actions de Catégorie J, chacune ayant les droits et obligations tels qu'indiqués ci-après, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour une contribution totale d'un montant de un million cent quatre-vingt-huit mille euros (EUR 1.188.000,00), laquelle sera intégralement allouée au capital social de la Société.

La preuve de l'existence et de la valeur des contributions a été délivrée au notaire soussigné.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide le changement de l'année sociale de la Société avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année. En conséquence de ce qui précède et afin d'éviter toute ambiguïté, de reconnaître que le présent exercice fiscal, qui a débuté le 1<sup>er</sup> février 2008, prendra fin le 31 décembre 2008.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide conformément à ce qui précède la modification de l'article 19.1 et de l'article 16 afin que l'assemblée annuelle des actionnaires puisse se tenir le premier lundi du mois de juin à 10 heures.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier intégralement les statuts de la Société sans changement de l'objet social qui seront désormais les suivants:

## **Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination, siège, objet, durée**

### **1. Forme, dénomination.**

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915") et par les présents statuts (les "Statuts")).

1.2 La Société adopte la dénomination "MEMORA S.A."

### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.4.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.



## Titre II.- Capital

### 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt-six millions huit cent cinquante-huit mille trois cent trente-trois Euros et soixante-quinze cents (EUR 26.858.333,75) représenté par deux milliards six cent quatre-vingt-cinq millions huit cent trente trois mille trois cent soixante quinze (2.685.833.375) actions d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, divisé en: (i) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-sept (268.583.337) actions ordinaires de catégorie "A" (les "Actions de Catégorie A"), (ii) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-sept (268.583.337) actions ordinaires de catégorie "B" (les "Actions de Catégorie B"), (iii) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-sept (268.583.337) actions ordinaires de catégorie "C" (les "Actions de Catégorie C"), (iv) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-sept (268.583.337) actions ordinaires de catégorie "D" (les "Actions de Catégorie D"), (v) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-sept (268.583.337) actions ordinaires de catégorie "E" (les "Actions de Catégorie E"), (vi) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-huit (268.583.338) actions ordinaires de catégorie "F" (les "Actions de Catégorie F"), (vii) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-huit (268.583.338) actions ordinaires de catégorie "G" (les "Actions de Catégorie G"), (viii) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-huit (268.583.338) actions ordinaires de catégorie "H" (les "Actions de Catégorie H"), (ix) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-huit (268.583.338) actions ordinaires de catégorie "I" (les "Actions de Catégorie I"), (x) deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-huit (268.583.338) actions ordinaires de catégorie "J" (les "Actions de Catégorie J", et collectivement désignées avec les autres Catégories d'Actions, les "Actions"), chacune ayant les droits et obligations tels que définis par les Statuts. Les détenteurs des Actions sont désignés comme étant les "Actionnaires".

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces Statuts.

5.3 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation d'Actions y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie d'Actions par le rachat et l'annulation de toutes les Actions émises de cette/ces Catégorie (s). En cas de rachats et d'annulations de Catégories d'Actions, de tels annulations et rachats d'Actions seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (débutant avec la Catégorie J).

5.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou de plusieurs Catégories d'Actions, chaque Catégorie d'Actions donne droit à son détenteur au pro rata de sa détention dans cette catégorie au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires) et les détenteurs de Actions de la Catégorie d'Actions rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Actions de la Catégorie détenue par eux et annulée.

5.5 La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions émises dans la Classe d'Actions à être rachetée et annulée.

5.6 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale des Actionnaires sur la base de comptes intermédiaires pertinents. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la catégorie considérée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des Actionnaires selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7 A compter du rachat et de l'annulation des Actions de la Catégorie d'Actions concernée, la Valeur d'Annulation Par Action sera due et payable par la Société.

**6. Nature des actions.** Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

**7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

### 8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts. Dans tous les cas, toute augmentation de capital devra être réalisée à la Valeur de Marché (telle que définit sous la disposition 17.2 du Pacte d'Actionnaire).

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

## Titre III.- Administrateurs, conseil d'administration, commissaires

### 9. Conseil d'administration ou membre unique.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration"), qui sera composé de maximum trois membres de conseil (les "Membres du Conseil") à moins que l'Assemblée Générale des Actionnaires s'accorde à augmenter ou à diminuer le nombre des Membres du Conseil.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une Assemblée Générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (Le "Membre Unique") jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être le Membre Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Le Conseil d'Administration est composé de:

9.3.1 max. un membre qui sera désigné sur proposition de 3i Europartners Va L.P., qui proposera par écrit une liste d'au moins deux candidats;

9.3.2 max. un membre qui sera désigné sur proposition de par 3i Europartners Vb L.P., qui proposera par écrit une liste d'au moins deux candidats;

9.3.3 max. un membre qui sera désigné par l'Equipe de Gestion qui proposera dans cette optique par écrit une liste d'au moins deux candidats. Ce droit restera en vigueur à condition que les membres de l'Equipe de Gestion soient actionnaires de la Société et uniquement durant le moment où le Business Plan est exécuté sans entraîner une EBITDA cumulé par an supérieur à 15%.

9.4 Les Membres du Conseil ou le Membre Unique sont nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale des Actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Membres du Conseil élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.5 Seuls les personnes qui proposent un membre du Conseil d'Administration en vertu de l'Article 9.3 auront le droit de proposer la démission ou la suspension dudit Membre du Conseil (et peut le faire à tout moment et pour toute raison et avec ou sans préavis). Tout Membre du Conseil (autre que le Président) peut démissionner avec un préavis donné par écrit de un (1) mois à la Société.

9.6 En cas de vacance du poste d'un Membre du Conseil pour cause de décès, de retraite ou autre raison, les Membres du Conseil restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement par un Membre du Conseil, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

#### **10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le "Président"). Le premier Président peut être nommé par la première Assemblée Générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par un Membre du Conseil élu à cette fin parmi les membres présents au Conseil d'Administration.

10.2 Les réunions du Conseil d'administration seront tenues dans les locaux de la Société à moins que le Conseil d'Administration décide unanimement de tenir la réunion en tout autre lieu au Luxembourg. Les réunions devront se tenir en anglais à moins que les membres en décident autrement dans des cas individuels. Le Président ou tout autre membre autorisé par le Président devra convoquer et présider la réunion. Les réunions du Conseil d'Administration devront se tenir aussi souvent que l'activité de la Société l'exigera, mais au moins chaque semestre de l'année calendaire. Chaque Membre du Conseil peut demander la convocation du Conseil d'Administration. La convocation des réunions du Conseil d'Administration devra se faire par écrit, précisant la place, la date et l'heure ainsi que l'agenda préliminaire moyennant le respect d'un préavis minimum de sept (7) jours à moins que (i) l'ensemble des Membres du Conseil ne renoncent à ces formalités ou (ii) en cas d'urgence dûment justifié dans les résolutions à prendre par le Conseil d'Administration, cas dans lequel le préavis pourra être réduit à un (1) jour. La période de préavis commencera à courir à compter du jour suivant celui au cours duquel la convocation a été envoyée par courrier. Le jour de la réunion ne doit pas être compris dans la période de notification.

10.3 Les Membres du Conseil Absents pourront être représentés par toute personne de leur choix. Les experts et autres personnes pourront être invitées à participer à la réunion par le Président. Un procès-verbal devra être réalisé pour chaque réunion du Conseil d'Administration, précisant la place et la date de la réunion, les participants, les points de l'agenda et le contenu essentiel des résolutions du Conseil d'Administration. Le procès-verbal devra être signé par le Président ou tout autre membre auquel le Président aura délégué sa tâche. Une copie du procès-verbal devra être envoyée à chaque Membre du Conseil.

10.4 Les résolutions du Conseil d'Administration doivent être adoptées au cours des réunions.

10.5 Une réunion du Conseil d'Administration peut prendre des décisions uniquement si au moins deux (2) membres du Conseil d'Administration (incluant au moins un des Membres du Conseil nommés à l'Article 9.3.1 ou 9.3.2) sont présents ou représentés. Si une réunion ne réunit pas le quorum suffisant, une nouvelle réunion du Conseil d'Administration avec un agenda identique sera convoquée moyennant l'observance de la même période de convocation et de notification telle que décrite dans l'Article 10.2.

10.6 Les résolutions du Conseil d'Administration seront prises à la majorité simple des votes exprimés des membres présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage, la voix du Président devra être prépondérante.

10.7 Chacune des entités 3i devra être autorisées à nommer un observateur susceptible de prendre la parole (mais non de voter) aux réunions du Conseil d'Administration.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Membres du Conseil. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Membres du Conseil.

**11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.** Aucune société membre du Groupe Mémora ne pourra prendre part (ou accepter de ou s'engager à prendre part) à aucune des actions suivantes ou être impliquée (ou accepter de ou s'engager à être impliquée) dans aucune des transactions telles que décrites ci-après sans le consentement préalable du Conseil d'Administration (résolutions écrites, notamment par fax ou e-mail), de telles résolutions devront être adoptées à la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés, incluant un vote favorable de chacun des Membres du Conseil proposés par les Investisseurs ERISA:

11.1 Emission de toute action ou toute valeur mobilière/instrument financier convertible en actions;

11.2 l'adoption du Business Plan annuel ainsi que des budgets annuels par le Groupe Mémora;

11.3 la modification de la date de référence comptable de la Société ou de tout membre important du Groupe Mémora;

11.4 la modification de la politique comptable de la Société ou de tout membre du Groupe Mémora, qui a un impact important sur les comptes sociaux;

11.5 la souscription d'emprunts par Mémora, Gran Aberland ou toute autre filiale à l'exception de celles prévues au titre des Conventions de Crédit (Facilities Agreements) ou de celles autorisées ci-dessous; pour des emprunts supérieurs à 5.000.000 d'euros;

11.6 la modification des Conventions de Crédit ou de la Convention entre Créanciers (Intercreditor Agreement);

11.7 toute action ou omission qui serait susceptible de constituer une rupture dans le Pacte d'Actionnaires, les Conventions de Crédit et la Convention entre Créanciers;

11.8 l'acceptation, la variation ou la révocation (en tout ou partie) de la liste d'autorisation spécifiant les degrés d'autorité et de pouvoirs pour les différents échelons de l'équipe managériale du groupe acquis (par exemple, pour les dirigeants locaux, les chefs de division, les directeurs généraux et présidents), une telle liste d'autorisation devant inclure au moins les matières suivantes: les dépenses d'investissement, les projets de consultation et de conseil, le contentieux, les ressources humaines (incluant les pensions, traitements et salaires), étant entendu que lorsque une telle autorisation est requise, une approbation est nécessaire pour toute matière ayant une valeur, un coût ou engendrant une obligation excédant la valeur de 2.500.000 euros pour chaque cas individuel;

11.9 la nomination ou la démission du directeur général;

11.10 la signature, la résiliation ou la modification de tout contrat (incluant notamment les contrats de travail) ou de tout accord entre (a) la Société ou toute filiale et (b) tout Gérant ou une personne qui étant en relation avec ledit Gérant est une personne liée, incluant la variation de la rémunération ou tout autre bénéfice au titre d'un tel contrat ou accord et la renonciation à se prévaloir de toute rupture d'un tel contrat ou accord; supérieurs à 600.000 euros;

11.11 la création de toute charge, sûreté ou servitude sur tout bien de la Société, Gran Aberland ou toute autre filiale et l'octroi de toute garantie par la Société, Gran Aberland ou toute autre filiale, autre que celles relatives à ou autorisées par les Conventions de Crédit ou le cours ordinaire des affaires; et

11.12 l'acquisition et la cession des activités de la Société, Gran Aberland ou de toute autre filiale d'une valeur excédant 6.000.000 euros.

### **12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'Assemblée Générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12.2 Tout Membre du Conseil qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Membres du Conseil aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

12.3 En cas de l'existence d'un seul actionnaire, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et le Membre du Conseil Unique ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration de la Société ou du Membre du Conseil concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

### **13. Délégation de pouvoirs.**

13.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Membres du Conseil, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

13.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Membre du Conseil, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

#### **14. Représentation de la société.**

14.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas de Membre du Conseil Unique, par la signature unique de son Membre du Conseil Unique ou, en cas de pluralité de Membres du Conseil, par la signature conjointe de deux Membres du Conseil ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Membres du Conseil ou par le Membre du Conseil Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'existence d'un Membre du Conseil délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature du Membre du Conseil délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **15. Commissaire aux comptes.**

15.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

15.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

15.3 Les commissaires aux comptes sont rééligibles.

### **Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires**

#### **16. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.**

16.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

16.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

16.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

16.4 Toute Assemblée Générale des Actionnaires sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi de 1915. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute Assemblée Générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

16.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

16.6 Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'Assemblée Générale des Actionnaires à laquelle ils se rapportent.

16.7 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

16.8 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

16.9 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires réunie sous forme ordinaire sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

16.10 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

16.11 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre

du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

16.12 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'Assemblée Générale des Actionnaires annuelle se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, au lieu indiqué dans les convocations, chaque année, le premier lundi du moi de juin à 10.00 heures.

**18. D'autres assemblées générales des actionnaires.** Le Conseil d'Administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Une Assemblée Générale des Actionnaires doit être convoquée sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social de la Société.

**19. Votes.** Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'Assemblée Générale des Actionnaires annuelle, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.

### **Titre V.- Transfert des actions**

20. Les Actionnaires ne peuvent transférer, transmettre ou disposer de leurs actions dans la Société, droits de souscription préférentielle ou tous autres titres ou droits qui donneraient audit détenteur le droit d'acquérir une portion du capital social de la Société, à l'exception de ce qui est prévu dans les présents Statuts.

**21. Transfert des actions détenues par l'équipe de gestion, le conseiller directeur et le président exécutif de la société (les "Actions Méhora lux").**

21.1 Transfert inter vivos

21.1.1 Les Actions Méhora Lux ne seront cessibles au travers d'actes volontaires inter vivos que dans les situations suivantes:

(i) si les actions sont cessibles aux tiers soumis à l'assentiment favorable de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société. Afin de convoquer ladite Assemblée Générale des Actionnaires, tout actionnaire recevant une offre exécutoire de transférer toutes ou partie des actions détenues dans la Société pour une contrepartie de valeur de toute espèce à un ou plusieurs tiers (l'"Actionnaire Cédant") doit notifier au Président du Conseil d'Administration de cette intention par écrit, en identifiant complètement les actions qui feront l'objet du transfert (ci-après les "Actions à Céder"), l'acquéreur (l'"Acquéreur") et devra fournir une copie de l'offre exécutoire faite par le tiers (ci-après la "Notification Préalable");

(ii) comme conséquence du droit drag-along prévu à l'Article 24 ci-dessous; ou

(iii) comme conséquence du droit tag-along prévu à l'Article 23 ci-dessous; ou

(iv) dans les cas prévus à l'article 17.2 du Pacte d'Actionnaires.

Dans les cas de transfert conformes au point (i) ci-dessus, le droit d'acquisition préférentiel établi à l'Article 21.1.2 s'appliquera. Toutefois, le droit d'acquisition préférentiel ne sera pas applicable aux transferts dont il est fait référence aux paragraphes (ii) à (iv) figurant ci-dessus.

21.1.2 Droit d'Acquisition Préférentiel

(i) En cas de résolution favorable de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société relative au transfert des Actions de la Société vers des tiers, le Président du Conseil d'Administration devra informer les Actionnaires autres que l'Actionnaire Cédant (y compris 3i) de la résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires, fournir une copie de la Notification Préalable, endéans une période de dix (10) jours à partir de la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Dès réception de la Notification Préalable, les Actionnaires autres que l'Actionnaire Cédant disposeront d'une période de trente (30) jours au cours de laquelle ils pourront discuter avec le Président du Conseil d'Administration de leur intention d'exercer leur droit d'acquisition préférentiel (la "Période d'Approbation"). Le droit d'acquisition préférentiel doit permettre aux Actionnaires d'acquérir les Actions à Céder sous les mêmes termes et conditions que ceux offerts par l'Acquéreur. Ce droit ne peut être exercé que par les Actionnaires autres que l'Actionnaire Cédant. Le droit d'acquisition préférentiel ne pourra être exercé que pour toutes les Actions à Céder et, dès lors, l'exercice partiel ne pourra être autorisé pour permettre l'acquisition des Actions à Céder. Au cas où plus d'un Actionnaire exerce le droit d'acquisition préférentiel, le traitement sera similaire pour l'exercice des droits mais en proportion de leur détention dans le capital social de la Société.

(ii) Si aucun des Actionnaires n'exerce le droit d'acquisition préférentiel, l'Actionnaire Cédant sera libre de transférer les Actions à Céder à l'Acquéreur conformément aux termes et conditions indiqués dans la Notification Préalable endéans une période de trois mois à partir de la date de la Notification Préalable. L'Actionnaire Cédant devra dûment justifier que le prix payé est conforme à la Notification Préalable. Si ce n'est pas le cas, les Actionnaires restants disposeront d'un droit de premier refus au même prix que celui adopté pour le transfert des Actions à Céder à l'Acquéreur.

## 21.2 Transfert obligatoire et transfert "mortis causa"

21.2.1 En cas d'acquisition par voie judiciaire ou procédures extrajudiciaires, ou exécution administrative ou en cas de transfert mortis causa, l'actionnaire duquel les Actions de la Société pourront être transférées en conséquence de la procédure judiciaire ou extrajudiciaire, de l'exécution administrative ou de l'héritage - succession sera soumis à l'obligation de notifier le Conseil d'Administration de la Société sans délai et ce, dès l'intervention de l'événement. Dès réception de la notification, le Président du Conseil d'Administration doit informer les Actionnaires restants (y compris 3i), qui peuvent exercer leur droit d'acquisition préférentiel conformément aux termes fixés à l'Article 21.1.2 ci-dessus.

21.2.2 La valeur de référence pour l'exercice du droit d'acquisition préférentiel par les Actionnaires dans ces situations sera la plus haute de ce qui suit: (i) le montant payé pour acquérir les Actions de la Société, ou (ii) leur Valeur de Marché telle que définie dans le Pacte d'Actionnaires.

## 21.3 Privilèges et Charges

L'Equipe de Gestion, le Conseiller Directeur et le Président Exécutif n'auront pas le droit de présenter une garantie ou toute autre type de garantie sur leurs Actions dans la Société sans avoir le consentement préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Par exception, l'Equipe de Gestion, le Conseiller Directeur et le Président Exécutif peuvent présenter des garanties sur leurs Actions dans la Société dans le but d'obtenir un financement bancaire en vue de souscrire dans les Actions Mémoires Lux en vertu des termes et conditions fixés à l'article 5 du Pacte d'Actionnaires. Une copie du Pacte d'Actionnaires et des Statuts ont été transmis à la banque de financement, laquelle a pris connaissance de ces documents et, en particulier, du régime de transfert des Actions de la Société.

## 22. Actions de 31 dans la société (les "actions 3i").

22.1 Les Actions 3i et les Prêts Convertibles seront librement cessibles et, à l'exception des termes de l'Article 23 ci-dessous (Droit Tag-Along), ne feront pas l'objet de restriction.

22.2 Nonobstant ce qui précède, lorsqu'un transfert d'Actions 3i à un Investisseur Additionnel et/ou Investisseur Local a pour conséquence que la participation en capitaux combinée de 3i et des Parties Apparentées dans l'investissement tombe en-dessous de 50,01% du montant du capital social plus des Prêts Convertibles, alors le Droit Tag-Along pourra être exercé par les autres Actionnaires.

22.3 En cas de cession partielle par 3i des Actions 3i à tout tiers, les Actionnaires autres que 3i reconnaissent et acceptent dès ce moment que 3i peut transférer les droits et obligations attachés au 3i en vertu des présents Statuts vers l'acquéreur tiers, soit en totalité soit partiellement sans devoir avoir le consentement préalable des Actionnaires restants, et les Actionnaires autres que 3i s'engagent actuellement à permettre l'exercice pacifique par l'acquéreur tiers des droits transférés et donnera décharge à 3i en proportion des obligations assumées.

## 23. Droit tag-along.

### 23.1 Principe général:

23.1.1 Au cas où un ou plusieurs actionnaires (les "Actionnaires Cédants") cherche directement ou indirectement à céder des actions ou des Prêts Convertibles dans la Société représentant plus de 50,01% du montant du capital social plus les Prêts Convertibles à un ou plusieurs acheteurs potentiels, ils devront informer le Président du Conseil d'Administration de cette intention par écrit, en identifiant complètement les actions et les Prêts Convertibles faisant l'objet de la cession (ci-après les "Actions à Céder"), l'acquéreur ("Acquéreur") et les termes et conditions du transfert, incluant le prix, et devra fournir une copie de l'offre exécutoire faite par le tiers (ci-après la "Notification Préalable"). Le Président du Conseil d'Administration devra informer les Actionnaires restants de la Notification Préalable endéans une période de dix (10) jours à partir de la date de la réception. Dès réception de la Notification Préalable, les Actionnaires autres que les Actionnaires Cédants disposeront d'une période de trente (30) jours au cours de laquelle ils pourront discuter avec le Président du Conseil d'Administration de leur intention d'offrir tout ou partie de leurs actions à l'Acquéreur (le "Droit Tag-Along").

23.1.2 Les actions et/ou les Prêts Convertibles sur lesquels les Droits Tag-Along pourront être exercés seront ci-après conjointement désignés les "Actions Offertes". Ce droit devra permettre aux Actionnaires d'exiger des Actionnaires Cédants d'obtenir de l'Acquéreur un engagement d'acquérir les Actions Offertes en vertu des mêmes termes et conditions que les Actions à Céder, en l'absence de quoi les Actionnaires Cédants ne pourront pas envisager le transfert des Actions à Céder au profit de l'Acquéreur.

23.1.3 Après que la période relative à l'envoi de la notification par les Actionnaires non-cédants se soit écoulée, le Président du Conseil d'Administration devra en informer les Actionnaires Cédants endéans une période de sept (7) jours calendriers. Au cas où les Actionnaires non-cédants font usage de leur Droits Tag-Along, le Président du Conseil d'Administration devra informer les Actionnaires Cédants dans ladite notification qu'ils disposent d'une période de sept (7) jours calendriers en vue d'obtenir une offre légalement contraignante de l'Acquéreur d'acquérir les Actions à Céder et les Actions Offertes aux mêmes termes et conditions que ceux fixés pour le transfert dans la Notification Préalable. Si les Actionnaires Cédants ne parviennent pas à obtenir ladite offre de l'Acquéreur endéans la période susdite de sept (7) jours calendriers et d'informer le Président du Conseil d'Administration de cela, le transfert sera automatiquement prohibé et la procédure sera terminée. Si les Actionnaires non-cédants n'exercent pas leur Droit Tag-Along, le Président en informera dûment les Actionnaires Cédants, et il ne sera pas nécessaire pour ceux-ci de faire une quelconque notification.

Dans ce cas, la vente peut être finalisé endéans les trois mois qui suivent la date de la Notification Préalable, et les Actionnaires Cédants devront dûment justifier que le prix payé est conforme à celui établi dans la Notification Préalable. Si ce n'est pas le cas, les Actionnaires non-cédants auront un droit de premier refus au même prix que celui fixé pour les Actions à Céder transmises à l'Acquéreur.

#### 23.2 Exception

Les transferts des actions et Prêts Convertibles effectués par 3i à toute Partie Apparentée 3i de 3i ne feront pas l'objet de Droit Tag-Along.

#### 24. Droit drag-along.

24.1 3i peut à tout moment exiger à sa seule discrétion des Actionnaires restants d'accorder conjointement avec 3i un mandat de vente à la banque d'investissement ou firme de conseil financier désignée par 3i d'offrir des actions de la Société pour l'achat en faveur de tiers. Au cas où 3i accepte une offre de la part de tiers pour l'achat de cent pour cent (100%) de la Société, tous les Actionnaires seront obligés de vendre toutes les actions qu'ils détiennent dans la Société à ce tiers sous les mêmes termes et conditions offerts par ce tiers et acceptés par 3i. Le Droits Tag-Along ne s'appliqueront pas dans ces circonstances. Après l'octroi du mandat de vente, les Actionnaires devront entreprendre les meilleurs efforts pour maximiser la valorisation de la Société et devront collaborer au processus de vente.

24.2 En outre, 3i peut à tout moment engager une banque d'investissement ou une firme de conseil financier aux frais du Groupe Mémora, sujet à notification au conseil d'administration de la filiale de la Société, pour évaluer les Sociétés, les Société Multi-Groupe et les sociétés de participation comptable (Equity Accounted Companies).

24.3 Au cas où le mécanisme expliqué ci-dessus ne produit pas le transfert de toutes les actions représentatives de capital de la Société détenues par 3i, ledit mécanisme peut être ré-engagé à tout moment par 3i.

#### 25. Investisseur local ou investisseur additionnel.

25.1 3i peut transférer les actions de la Société à des investisseurs tiers (les "Investisseurs Additionnels") en envoyant une notification préalable aux Actionnaires.

25.2 Lorsque le transfert d'actions 3i à un Investisseur Additionnel, impliquant 3i et les Parties Liées à 3i, entraîne une diminution de leurs actions dans l'Investissement passant collectivement sous les 50,01% du montant du capital social plus des Prêts Convertibles, le droit d'accompagnement des autres actionnaires établi en vertu des Articles 21 à 25 s'applique.

25.3 Les Actionnaires acceptent également qu'un investisseur local de Catalonia (l'"Investisseur Local") puisse être autorisé à intégrer, sous les conditions acceptées en temps, le capital social de la Société avec max. 15% du montant total investi et dans le cadre du scénario d'acquisition par le Groupe Mémora des actions représentant les 51% restants de SFB (actuellement le propriétaire de Barcelona de Serveis Municipals, S.A.).

#### 26. Autres.

26.1 Chacun des membres de l'Equipe de Gestion s'engage à transférer les actions de la Société au profit du Corporate Executive devant être désigné dans Gran Aberland au même prix auquel elles ont été acquises en vertu des présents Statuts et du Pacte d'Actionnaires, plus un intérêt annuel de 7% et s'élevant à un montant maximal de 60.000 Euros pour chacun des membres de l'Equipe de Gestion, augmenté par l'intérêt appliqué au nombre d'actions. Les Investisseurs ERISA et l'Equipe de Gestion essaieront de parvenir à un accord pour la désignation du Corporate Executive. En l'absence d'accord, le Corporate Executive sera désigné par les Investisseurs ERISA.

26.2 Les Actionnaires conviennent que les Investisseurs ERISA puissent exiger le transfert des Actions Mémora Lux au profit du Corporate Executive, susmentionné, après une période de 12 mois suivant la date de désignation du Corporate Executive mais pas avant. Par soucis de clarification, à partir de la date de désignation du Corporate Executive, il sera considéré comme étant un autre membre de l'Equipe de Gestion. Dès cet instant, il disposera des mêmes droits et obligations que ceux des membres restants de l'Equipe de Gestion.

26.3 Le Conseiller Directeur appliquera le montant des Bonus One-Off, si applicable, à l'achat des actions de la Société. Le prix desdites actions sera augmenté dépendant du moment au cours duquel le Bonus One-Off peut se produire, comme suit:

26.3.1 Si cela se produit avant le 30 avril 2009, le Conseiller Directeur investira sous les mêmes termes et conditions que l'Equipe de Gestion, et 3i aura l'obligation de transférer les actions de la Société à la valeur et sous les mêmes termes que ceux applicables pour l'acquisition d'actions par l'Equipe de Gestion.

26.3.2 Si cela se produit après le 30 avril 2009, le prix d'acquisition des actions de 3i sera augmenté de 25% chaque année à partir du 30 avril 2009, applicable sur une base linéaire et proportionnelle au cours de l'année, avec un plafond après l'expiration de trois ans.

### Titre VI.- Année sociale, répartition des bénéfices

#### 27. Année sociale.

27.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

27.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'Assemblée Générale des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

## **28. Répartition des bénéfices.**

28.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets seront prélevés pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent du capital social émis de la Société.

28.2 La balance peut être distribuée aux actionnaires sur décision d'une Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux dispositions définies ci-après.

28.3 Les Actionnaires peuvent décider de déclarer et de payer des acomptes sur dividendes sur la base de comptes sociaux préparés par un Membre du Conseil ou le cas échéant par le Conseil d'Administration, établissant que des montants suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmentés des profits reportés et des réserves distribuables et réduits des pertes reportées ainsi que des sommes à allouer à la réserve légale, conformément aux provisions exposées ci-après.

28.4 Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux actionnaires sur décision d'une Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux provisions exposées ci-après. L'Assemblée Générale des Actionnaires pourra décider d'affecter tout montant du compte de prime d'émission au compte de la réserve légale.

28.5 Dans l'éventualité d'une déclaration de dividendes, un tel dividende devra être alloué et payé de la manière suivante:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque action devra être distribué de manière égale à l'ensemble des actionnaires au pro rata des Actions qu'ils détiennent et sans distinction de Catégorie d'Actions, puis

(ii) la balance du montant total distribué devra être alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière Catégorie d'Actions dans l'ordre alphabétique inverse (c'est-à-dire, tout d'abord les Actions de Catégorie J, puis en cas d'inexistence d'Actions de Catégorie J, les Actions de Catégorie I et ainsi de suite jusqu'à ce que les Actions de Catégorie A soient inexistantes).

28.6 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## **Titre VII.- Dissolution, liquidation**

### **29. Dissolution, liquidation.**

29.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

29.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

29.3 Après paiement de l'ensemble des dettes et des charges grevant la Société ainsi que des dépenses propres à la liquidation, le bénéfice net de la liquidation devra être distribué entre les actionnaires conformément à et de manière à obtenir sur une base consolidée, le même résultat économique que celui résultant des règles de distribution relatives à la distribution de dividende telles que décrites à l'Article 28.

## **Titre VIII.- Droits de sortie de l'équipe de gestion**

### **30. Conditions spéciales de désinvestissement de l'équipe de gestion.**

30.1 Dans l'éventualité où Mémora, Gran Aberland ou la Société devront être cotées en bourse sur un marché réglementé ou lorsque 90% du capital social de l'une des trois sociétés sus-mentionnées devra être transféré ("Sortie") et, le cas échéant, si l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local doivent obtenir un IRR (tel que défini ci-après) au regard des Montants Investis (tels que définis ci-après) d'un montant égal aux pourcentages définis ci-dessous et au Multiple minimum égal aux chiffres détaillés ci-après (et tel que le Multiple est défini ci-après), l'Equipe de gestion disposera des droits suivants:

30.1.1 L'IRR au-delà de vingt pour cent (20%) et le Multiple égal au moins à deux fois les Montants Investis par 3i (2.0x) et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel: l'Equipe de Gestion dans son intégralité sera autorisée à recevoir une somme d'un montant égal à dix pour cent (10%) du surplus du retour sur marge obtenu par 3i (et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local) au-delà du plus élevé des montants résultant de l'application de dix pour cent (20%) de l'IRR ou du Multiple de deux (2.0x) des Montants Investis.

30.1.2 L'IRR au-delà de vingt-cinq pour cent (25%) et le Multiple égal au moins à deux fois et demi les Montants Investis (2.5x) après la distribution des droits (entitlement) (i): l'Equipe de Gestion dans son intégralité sera autorisée, en complément des droits (i), à recevoir de 3i une somme d'un montant égal à dix pour cent (10%) du surplus du retour sur marge obtenu par 3i (et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local) au-delà du plus élevé des montants résultant de l'application de dix pour cent (25%) de l'IRR ou du Multiple de deux fois et demi (2.5x) des Montants Investis, en prenant en compte les flux financiers générés au point (i) pour les besoins du calcul.

30.1.3 L'IRR au-delà de trente pour cent (30%) et le Multiple égal au moins à trois fois les Montants Investis (3x) après la distribution des droits (entitlement) (i) et les droits (entitlement) (ii): (i) l'Equipe de Gestion dans son intégralité sera autorisée, en complément des droits (i) et (ii), à recevoir une somme d'un montant égal à dix pour cent (10%) du surplus du retour sur marge obtenu par 3i (et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local) au-delà du



plus élevés des montants résultant de l'application déduits trente pour cent (30%) de l'IRR ou du Multiple de trois (3x) des Montants Investis, en prenant en compte les flux financiers générés aux points (i) et (ii) pour les besoins du calcul.

30.2 Le montant perçu par l'Equipe de Gestion en surplus du retour sur marge obtenu conformément aux pourcentages mentionnés ci-dessus sera ci-après défini comme le "Montant Additionnel".

30.3 Les droits seront applicables conformément aux termes et conditions suivants:

30.3.1 (i) Au regard du transfert des actions des Sociétés, des Sociétés Multi-Groupe et des Sociétés de Participation Comptable (Equity Accounted Companies) et, le cas échéant, l'Investisseur Additionnel et/ou l'Investisseur Local devront recevoir un paiement en numéraire ou par équivalent, ou par des biens hautement liquides, qui devront être (a) du numéraire ou (b) des actions de société cotées ou tout autre actif financier contracté sur les marchés financiers et fonctionnant sur une base régulière ou l'équivalent en numéraire ou réalisable à court terme, étant entendu que la libre transférabilité de telles actions ou des actifs financiers ne sera pas restreinte. Les actions des companies non cotées en bourse et les actions des companies cotées en bourse sujettes aux restrictions sur la libre transférabilité (dues à l'existence de clauses de lock-up ou de conventions similaires) sont expressément réputées exclues de la catégorie des actifs liquides, sans préjudice de la possibilité que de tels actifs puissent par la suite devenir liquides ou réalisables suite à un règlement amiable, avec pour résultat que les régies établies pour la réception du numéraire ou des actifs hautement liquides par 3i et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et/ou l'Investisseur Local, deviennent alors applicable auxdites actions.

(ii) Dans l'éventualité où 3i et/ou l'Investisseur Additionnel et/ou l'Investisseur Local devront recevoir un paiement en numéraire, le calcul du Montant Additionnel devra être déterminé à la date de la réception du paiement par 3i et/ou l'Investisseur Additionnel et/ou l'Investisseur Local.

(iii) Dans l'éventualité où 3i et/ou l'Investisseur Additionnel et/ou l'Investisseur Local devront recevoir des actions de sociétés cotées ou d'autres actifs financiers contractés sur tout marché réglementé sur une base régulière, ou un actif venant à maturité ou réalisable à court terme, et traités comme des équivalents de numéraire, étant entendu qu'aucune restriction n'existera concernant la libre transférabilité de telles actions ou de tels actifs financiers, le calcul du Montant Additionnel devra être déterminé à la date de la réception de tels biens ou actifs concernés par 3i et/ou l'Investisseur Additionnel et/ou l'Investisseur Local.

30.3.2 Le Montant Additionnel devra prendre effet par le paiement par chacune des Sociétés de la manière la plus efficace possible, d'un point de vue tant légal, financier que fiscal pour les Actionnaires concernés.

30.3.3 Le Montant Additionnel devra être distribué parmi les membres de l'Equipe de Gestion en proportion du pourcentage détenu par chacun d'entre eux dans la détention globale détenue par l'Equipe de Gestion dans le capital social de la Société à la date de Sortie.

30.3.4 Le plafond du Montant Additionnel à recevoir par l'Equipe de Gestion devra être déterminé en appliquant à l'Investissement fait par l'Equipe de Gestion le même multiple utilisé par 3i et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local, dans la multiplication des Montants Investis après le paiement du Montant Additionnel.

30.3.5 Dans le cas où un montant inférieur à 100% du capital social (mais égal ou supérieur à 90%) sera transféré directement ou indirectement à Mémora, Gran Aberland ou la Société, l'IRR sera calculé sur la base des montants effectivement reçus pour les actions transférées. Tant que les actions supplémentaires continueront à être transférées pour atteindre 100% du capital social, les paiements additionnels seront effectués, le cas échéant, en complément du Montant Additionnel.

30.3.6 Afin d'éviter toute ambiguïté, le Montant Additionnel devra être offert à l'Equipe de Gestion à l'entière discrétion du Groupe Mémora. Au regard de leur caractère extraordinaire, tout montant payé ne devra pas être considéré comme un droit acquis ou consolidé, ou comme une condition avantageuse en faveur de tout cadre (executive), et il ne doit pas être intégré dans la rémunération du cadre ou avoir un quelconque impact sur le calcul des participations aux pensions, au salaire futur ou à tout autre paiement, incluant notamment tout bonus ou gratification pouvant être octroyés par le Groupe Mémora.

30.3.7 Le Montant Additionnel devra être payé dans les trente (30) jours à compter de la date de calcul susmentionné.

30.3.8 Pour les besoins du présent Article 30.3, IRR est définie comme étant la valeur du taux d'escompte  $r$  pour lequel la Valeur Nette Actualisée (VNA) du fonds de roulement pour 3i et, si applicable, pour l'Investisseur Additionnel relative à leur investissement, est égale à zéro (0). La VNI d'un investissement est égale à la somme de la valeur actuelle d'une série de sorties de liquide et d'entrées (CF) escomptée au taux  $r$  conformément à la formule suivante:

$$VNA = \sum_{i=0}^n \frac{CF_i}{(1+r)^i}$$

Lorsque

$r$  = le taux d'escompte annuel, et

$i$  0 1, 2 ...  $n$  (faisant référence à chaque année ou fraction de chaque année au cours de laquelle 3i et le Président Exécutif détient une participation directe ou indirecte dans Mémora et " $n$ " est le nombre d'années), ou la fraction ayant couru entre la date d'aujourd'hui et la date du calcul du Montant Additionnel.

La formule pour le calcul de l'IRR devant être obtenu par 3i et, le cas échéant, l'Investisseur Additionnel basé sur le moment d'acquisition de l'investissement dans la Société par 3i et l'Investisseur Additionnel est comme suit:

$$CF_0 = - 187.000.002,88 \text{ €}$$

La valeur de CF à chaque période i sera la somme de tous les montants net de liquidités reçus et les montants bruts déboursés par 3i et l'Investisseur Additionnel en relation avec son investissement dans les Sociétés, les Sociétés Multi-Groupe et les sociétés de participation comptable (Equity Accounted Companies), qui devra inclure ce qui suit, entre autres les montants qui peuvent être générés (qu'ils soient positifs ou négatifs):

- les liquidités nettes effectivement reçues par 3i et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et par l'Investisseur Local, relatives au paiement de dividendes, des réductions de capital social, des remboursements de prêts, des paiements d'intérêts et la vente d'actions/participations dans les Sociétés, les Sociétés Multi-Groupe et les Sociétés de Participation Comptable (Equity Accounted Companies), ou tous autres montants reçus par ces derniers en leur qualité d'Actionnaires de la Société. Dès lors, les paiements reçus soit en leur qualité d'Executives soit d'Administrators d'une des Sociétés, des Sociétés Multi-Groupe ou des Sociétés de Participation Comptable (Equity Accounted Companies) ne pourront, quelque soit la circonstance, être pris en compte dans le calcul du CF, et la Commission Consultative ne peut pas non plus recevoir par 3i (Article 28) (les "Montants Reçus").

Et

- les montants bruts effectivement déboursés par 3i et, le cas échéant, l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local aux Sociétés, les Sociétés Multi-Groupe ou les sociétés de participation comptable (Equity Accounted Companies) en relation avec tout élément incluant, à titre d'exemple, mais non limité à ce qui suit: (i) montants déboursés par voie d'apports des Actionnaires; (ii) déboursements relatifs au souscription d'actions/participations ou prêts; (iii) paiements de prime versés aux personnes clés en cas de Désinvestissement (Article 20); (iv) paiements relatifs au Montant Additionnel; et (v) coûts générés par 3i et, le cas échéant, l'Investisseur Additionnel, en cas de Désinvestissement (par ex. coûts relatifs aux conseillers financiers et légaux, etc.) (les "Montants Investis").

30.3.9 Par conséquent, en cas de Sortie, le calcul du IRR sera basé sur le fonds de roulement net total obtenu par 3i et, le cas échéant, l'Investisseur Additionnel.

30.3.10 Pour les besoins du présent Article, le Multiple de 3i et, le cas échéant, de l'Investisseur Additionnel sera le résultat de la division de: (i) la somme totale des Montants Reçus par 3i (et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local ) à partir de l'adoption des Statuts jusqu'à la date de Sortie, par (ii) la somme totale des Montants Investis et déboursés par 3i (et, le cas échéant, par l'Investisseur Additionnel et l'Investisseur Local) à partir de l'adoption des Statuts jusqu'à la date de Sortie.

## Titre IX.- Loi applicable

**31. Loi applicable.** La Loi du 10 août 1915 trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

## Titre X.- Définitions

### 32. Définition.

**3i** signifie, conjointement, 3i Buyouts 08-10A LP, 3i Buyouts 08-10B LP, 3i Buyouts 08-10C LP, 3i Europartners Va LP et 3i Europartners Vb LP;

**3i Europartners Va LP.** signifie une société de droit anglais (UK partnership) ayant son siège social au 16 Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Royaume Uni, enregistrée en Angleterre conformément à la loi "Limited Partnerships Act, 1907" sous le numéro 11419;

**3i Europartners Vb LP.** signifie une société de droit anglais (UK partnership) ayant son siège social au 16 Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Royaume Uni, enregistrée en Angleterre conformément à la loi "Limited Partnerships Act, 1907" sous le numéro 11420;

**Acquéreur** a le sens donné à l'Article 21.1.1;

**Actions** signifie les actions représentatives de capital de la Société et divisées en Actions de Catégorie A, Actions de Catégorie B, Actions de Catégorie C, Actions de Catégorie D, Actions de Catégorie E, Actions de Catégorie F, Actions de Catégorie G, Actions de Catégorie H, Actions de Catégorie I, Actions de Catégorie J émises par la Société de temps à autre;

**Actions à Céder** a le sens donné à l'Article 21.1.1;

**Actions Méмора Lux** signifie les Actions de la Société détenues par l'Equipe de Gestion, le Conseiller Directeur et le Président Exécutif;

**Actions Offertes** a le sens donné à l'Article 23.1.2;

**Actionnaires** signifie les détenteurs des Actions de temps à autres;

**Actionnaires Cédants** a le sens donné à l'Article 21.1.1;

**Assemblée Générale des Actionnaires** signifie l'assemblée générale des Actionnaires de la Société de temps à autres;

**Banque** signifie les institutions financières ayant financé l'acquisition de Méмора;

**Bonus One-Off** a le sens donné dans le Pacte d'Actionnaires;

**Business Plan** signifie le business plan préparé par ou pour le compte de l'Equipe de Gestion et les documents annexes à ce plan dans les termes convenus;

**Catégorie d'Actions** signifie soit les Actions de Catégorie A, soit les Actions de Catégorie B, soit les Actions de Catégorie C, soit les Actions de Catégorie D, soit les Actions de Catégorie E, soit les Actions de Catégorie F, soit les Actions de Catégorie G, soit les Actions de Catégorie H, soit les Actions de Catégorie I, soit les Actions de Catégorie J telles que définies à l'Article 5.1;

**Comptes Intérimaires** signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée;

**Conseil d'Administration** a le sens donné à l'Article 9.1;

**Conseiller Directeur** signifie M. Rafael Sunol Trepas;

**Convention de Crédit** signifie les documents financiers qui pourraient être signés de temps à autre et relatifs à l'acquisition de l'Investissement;

**Convention entre Créanciers** signifie toute convention entre créanciers susceptible d'être signée en rapport avec la Convention de Crédit;

**Corporate Executives** a le sens donné au Pacte d'Actionnaires;

**Date des Comptes Intérimaires** signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie d'Actions concernée;

**Droit Tag-Along** a le sens donné à l'Article 23.1.1;

**EBITDA** signifie la loi "United States Employee Retirement Income Security Act 1974" telle qu'amendée de temps à autres;

**Equipe de Gestion** signifie chacune des personnes énumérées dans le Pacte d'Actionnaires tel qu'amendé de temps à autres, chacune étant individuellement un Gérant;

**Gran Aberlan** signifie Gran Aberland, S.L., étant une société enregistrée à Madrid à Calle Ramon de la Cruz 17, 1o Izquierda, pour une durée indéfinie;

**Groupe Mémora** signifie les Sociétés prises collectivement;

**Investissement** signifie l'investissement conjoint des associés dans l'acquisition du groupe de sociétés duquel Mémora est le parent;

**Investisseur Additionnel** a le sens donné à l'Article 25.1;

**Investisseurs ERISA** signifie 3i Europartners Va LP, 3i Europartners Vb LP ou tout autre investisseur qui de temps à autre notifie à la Société que lui ou l'un de ses affiliés ont l'intention d'être une société capital-risque "venture capital operating company" telle qu'elle est définie dans le "Plan Asset Regulation" pour les besoins de ERISA;

**IRR** a le sens donné à l'Article 30.3.8;

**Mémora** signifie Mémora Inversiones Funerarias, S.L., une société de droit espagnol, exerçant anciennement son activité sous le nom Inversiones Técnicas Urbanas, S.L., dont le siège social est sis Avenida de Europa 18, Parque Empresarial La Moraleja, Alcobendas, 28108 Madrid (Espagne), et détenteur du numéro d'immatriculation (Tax Code) B-830694450;

**Membre Unique** a le sens donné à l'Article 9.2;

**Membres du Conseil** a le sens donné à l'Article 9.1;

**Montant Additionnel** a le sens donné à l'Article 30.2;

**Montant Disponible** signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits à venir) dans la mesure où l'actionnaire est en droit de réclamer des distributions de dividende conformément à l'Article 28 des Statuts, augmenté par (i) toute prime d'émission librement distribuable et les autres réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale lié aux Actions de la Catégorie devant être annulées mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes à venir) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve conformément aux dispositions légales ou aux Statuts, à chaque fois comme fixé dans les Comptes Intérimaires pertinents (sans pour éviter tout doute, tout double calcul) de tel façon que:

$$AA = (NP + P+CR)-(L+LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = profits nets (y compris les profits à reporter)

P = toute prime d'émission librement distribuable et les autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale lié aux Parts Sociales de la Classe devant être annulées

L = pertes (y compris les pertes à reporter)

LR = toutes sommes devant être placées dans une réserve conformément aux dispositions légales ou aux Statuts.

**Montants Investis** a le sens donné à l'Article 30.3.8;

**Montants Reçus** a le sens donné à l'Article 30.3.8;

**Montant Total d'Annulation** signifie le montant à payer comme prix de rachat pour les actions ainsi annulées;

**Multiple** a le sens donné à l'Article 30.1;

**Notification préalable** a le sens donné à l'Article 21.1.1;

**Pacte d'Actionnaires** signifie tout pacte d'actionnaires qui pourra être conclu entre les Actionnaires et la Société;

**Période d'Approbation** a le sens donné à l'Article 21.1.1;

**Prêts Convertibles** signifie les billets d'emprunt (loan notes) devant être émis par la Société et qui pourraient être souscrits soit par 3i Group, Plc. soit par 3i Buyouts 08-10A LP soit 3i Buyouts 08-10B LP soit par 3i Buyouts 08-10C LP de temps à autres;

**Président** a le sens donné à l'Article 10.1;

**Président Exécutif** signifie M. Ramon Lafuente Leston;

**Sociétés** signifie Gran Aberland, Mémora et leurs filiales;

**Sociétés Apparentées** a le sens donné à l'Article 3.3;

**Sociétés Multi-Gruppe** signifie les Sociétés telles qu'elles peuvent être listées dans le Pacte d'Actionnaires;

**Sociétés de Participation Comptable** signifie les Sociétés qui sont énumérées comme telle dans le Pacte d'Actionnaires;

**Sortie** a le sens donné à l'Article 30.1;

**Statuts** signifie les statuts de la Société tels qu'amendés de temps à autres;

**Valeur de Marché** a le sens donné dans le Pacte d'Actionnaires.

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale accepte avec effet au 13 novembre 2008 de la démission de (i) Monsieur Xavier De Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice (France), dont l'adresse professionnelle est 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et de (ii) Monsieur Willem-Arnoud van Rooyen, né le 28 juillet 1975 à Rotterdam (Pays-Bas), dont l'adresse professionnelle est 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, de leur mandat d'administrateurs de la Société.

Quitus sera accordé aux administrateurs démissionnaires au cours de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui devra approuver les comptes annuels clos le 31 décembre 2008.

#### *Huitième résolution*

L'assemblée générale confirme la nomination de M. Antoine Clauzel en qualité d'administrateur de la Société, élu sur désignation de 3i Europartners Vb L.P.

L'assemblée générale nomme avec effet au 13 novembre 2008 de (i) Monsieur François Bourgon, directeur, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg, France, dont l'adresse professionnelle est 3, rue Bellevue, L-1227 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (qui est proposé par 3i Europartners Va L.P.) et de (ii) Monsieur Eduardo Federico Vidal Regard, né le 27 juillet 1967 à Barcelone, résidant plaza Mossén Clapés, 20, Barcelone en qualité de nouveaux administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2009.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, est estimé à cent quarante-cinq mille euros.

N'ayant plus de points à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Passé à Luxembourg, les jour, mois et année figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, C. BORGEAT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14117. — Reçu cent trente-quatre mille quatre-vingt-quatorze Euros dix-sept Cents (26.818.833,75 à 0,5% = 134.094,17 EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 décembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008154516/239/2004.

(080182414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

#### **Bambini Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 55.049.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154681/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02824. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**A.L.G. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 66, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 112.751.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154682/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02823. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Alto Diffusion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 66, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 95.634.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154684/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02822. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Altex Diffusion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 120.959.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154686/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02821. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Ados S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 76.686.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154687/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02820. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Hersteller-Vertretungen-Betriebs GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 32.358.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154689/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00171. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Gupag S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 130.683.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Manager

Référence de publication: 2008154760/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08625. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Wisteria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1310 Luxembourg, 3, rue Albert Calmes.

R.C.S. Luxembourg B 112.542.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154690/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00184. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Unicorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 25, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 101.347.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154691/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW07049. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Tyme, Société Anonyme.**

Siège social: L-1310 Luxembourg, 3, rue Albert Calmes.

R.C.S. Luxembourg B 89.571.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154692/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00183. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Swiss Life Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.334.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/08.

Signature.

Référence de publication: 2008154412/1889/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02435. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Safety S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 112.633.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de son/ses administrateur(s):

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 1<sup>er</sup> août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2010.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008154393/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2008, réf. LSO-CX02326. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

---

**Action-Wear S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 174, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 134.009.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154679/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02867. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Motor-Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 82.251.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 10 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154677/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02869. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Basse S.C.I., société civile immobilière.**

Siège social: L-6235 Beidweiler, 2, rue de Grevenmacher.

R.C.S. Luxembourg E 3.996.

STATUTS

L'an deux mille huit, le douze novembre.

Ont comparu:

1. Madame Carine Meyers, employée privée, née le 29 juin 1974 à Luxembourg, demeurant à L-6235 Beidweiler, 2, rue de Grevenmacher;

2. Monsieur Christian Jungers, indépendant, né le 30 septembre 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3811 Schifflange, 105, Val des Aulnes;

3. Monsieur Philippe Ney, indépendant, né le 14 mai 1982 à Luxembourg, demeurant à L-2566 Luxembourg, 3, rue Paul Sontag.

Lesquels comparants ont décidé de rédiger les statuts d'une société civile immobilière, qu'ils déclarent constituer entre eux:



## **Titre I<sup>er</sup> .- Forme et Objet, Dénomination, Siège et Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet, pour son propre compte, l'acquisition par tous moyens, la vente, l'échange, la mise en valeur, la gestion et/ou la location des immeubles qu'elle pourrait détenir ou acquérir. La société pourra, dans le cadre de son activité, constituer toute garantie hypothécaire ou autre à ses créanciers éventuels et même se porter caution réelle ou personnelle en faveur de tiers. Elle pourra réaliser toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de Basse S.C.I., société civile immobilière.

**Art. 3.** Le siège statutaire et de direction effective de la société est établi à Beidweiler. La décision de transférer le siège dans un pays étranger requiert une décision unanime des associés.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II.- Apports en numéraire - Attribution de parts d'intérêts**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 3.000,- (trois mille euros), représenté par 150 (cent cinquante) parts d'intérêts d'une valeur nominale de EUR 20,- (vingt euros) chacune.

Les 150 (cent cinquante) parts d'intérêts ont été souscrites comme suit:

1.- Madame Carine Meyers, prénommée, cinquante parts d'intérêts . . . . .	50
2.- Monsieur Christian Jungers, prénommé, cinquante parts d'intérêts . . . . .	50
3.- Monsieur Philippe Ney, prénommé, cinquante parts d'intérêts . . . . .	50
Total: cent parts d'intérêts . . . . .	150

Les souscripteurs procéderont à la libération des parts par l'apport de EUR 3.000,- (trois mille euros) en numéraire.

**Art. 6.** Chaque part d'intérêt confère à l'associé dans le fonds social et dans la répartition des bénéfices, le droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts d'intérêts existantes.

Les associés, dans leurs rapports internes, supportent dans la même proportion les dettes de la société. Vis-à-vis des tiers, toutefois, les associés seront tenus des engagements sociaux, conformément à l'article 1863 du code civil.

**Art. 7.** Les parts d'intérêts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts des parts d'intérêts.

En cas de décès d'un associé, la société n'est pas dissoute. Les parts d'intérêts ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément d'associés représentant les trois quarts des parts d'intérêts appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises sous forme d'héritage ou de legs même particulier, soit à des héritiers en ligne directe, soit au conjoint survivant.

Les cessions entre vifs s'opèrent par acte notarié ou sous seing privé. Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle, conformément à l'article 1690 du code civil.

En cas de cession à un non-associé qui n'est ni héritier en ligne directe ni conjoint, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chaque part d'intérêt est indivisible à l'égard de la société. Lorsqu'une part appartient à plusieurs propriétaires de façon indivise, les associés co-indivisaires doivent être représentés, dans leurs relations avec la société, par un mandataire unique désigné par les indivisaires.

La société pourra suspendre les droits y attachés tant que l'indivision perdure ou en cas de désaccord entre nu-propriétaire et usufruitier.

Les héritiers et légataires de parts d'intérêts ou les créanciers d'un associé ne peuvent, pour l'exercice de leurs droits, sous aucun prétexte requérir l'apposition de scellés sur les documents, valeurs et biens de la société.

## **Titre III.- Administration**

**Art. 9.** La société est administrée et gérée par un ou plusieurs administrateur(s), nommé par les associés.

L'administrateur est nommé pour un terme déterminé ou indéterminé. Même nommé pour un terme déterminé, l'administrateur est révocable à tout moment par décision des associés.

**Art. 10.** L'administrateur est investi des pouvoirs d'administration et de disposition les plus étendus pour la réalisation de l'objet social.

Il peut acheter, vendre ou échanger tous immeubles, contracter tous prêts, consentir toutes hypothèques ou garanties réelles, accorder toutes mainlevées avec ou sans constatation de paiement, consentir toutes postpositions. La présente énumération est énonciative et non limitative.

Il peut conférer à telles personnes que bon lui semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

A l'égard des tiers, la société se trouve toujours valablement engagée par i) en cas de pluralité d'administrateurs, la signature conjointe de tous les administrateurs et ii) en cas d'administrateur unique, par la signature de l'administrateur unique.

Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle concernant les affaires de la société.

#### **Titre IV.- Décision des associés**

**Art. 11.** Les assemblées générales des associés se réunissent à la suite d'une convocation émanant soit de l'administrateur, soit de deux associés.

Les avis de convocation contiennent obligatoirement l'ordre du jour. Les convocations des associés à une assemblée ont lieu au moyen de lettres recommandées à la poste, adressées aux associés, huit jours au moins à l'avance, formalité à laquelle les associés peuvent renoncer.

Un associé peut se faire représenter à une assemblée générale par un mandataire, associé ou non, muni d'un pouvoir spécial.

Chaque part d'intérêt donne droit à une voix aux assemblées, sans limitation. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des votants. Toutefois, les décisions entraînant une modification statutaire ou les décisions y assimilées requièrent l'unanimité de tous les associés.

Les assemblées générales régulièrement constituées représentant l'universalité des associés et les décisions qu'elles prennent valablement obligent tous les associés.

Les délibérations des assemblées sont constatées par des procès-verbaux transcrits sur un registre spécial qui sont signés par les associés présents. Les copies ou extraits à produire sont certifiés conformes par un administrateur.

#### **Titre V.- Année sociale**

**Art. 12.** L'année sociale s'étend du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugées nécessaires ou utiles, constitue le bénéfice net de la société.

#### **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 13.** Ni le décès, ni l'interdiction, ni la faillite, ni la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un associé ou d'un administrateur n'entraînent la dissolution de la société.

**Art. 14.** En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation s'opérera par les soins de l'administrateur alors en fonction, sauf décision contraire des associés prise à l'unanimité.

#### **Titre VII.- Divers**

**Art. 15.** Pour tout ce que les présents statuts ne prévoient pas, les articles 1832 et suivants du code civil sont applicables.

##### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 150 euros.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont reconnus dûment convoqués et à l'unanimité des voix ont pris la résolution suivante:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois. Sont nommés administrateurs pour une durée indéterminée Madame Carine Meyers, prénommée, Monsieur Christian Jungers, prénommé et Monsieur Philippe Ney, prénommé.

La société sera valablement engagée par la signature conjointe de tous les administrateurs.

2) L'adresse de la société est fixée à 2, rue de Grevenmacher; L-6235 Beidweiler.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants pré mentionnés ont signé le présent acte.

Signatures.

Référence de publication: 2008154574/5499/117.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2008, réf. LSO-CW08138. - Reçu 23,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

**Monte Bianco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.662.400,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.176.

—  
Selon les résolutions prises par les Associés, en date du 24 novembre 2008, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Jerry Lynn Smith de son poste de gérant de la société;
- d'accepter avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, la nomination de M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968, à New York (USA), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY 10036 (USA) en tant que nouveau gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Pour avis conforme  
TMF Management Luxembourg S.A.  
*Domiciliaire*  
Signatures

Référence de publication: 2008152729/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01813. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

---

**European Financial Control S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 70.009.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
réunie au siège social à Luxembourg, le 12 novembre 2008 à 10.00 heures*

Acception des démissions de Messieurs Marc Ambroisien et Reinald Loutsch et de Madame Catherine Roux de leur mandat d'Administrateur en date du 12 novembre 2008 et de la société Fiduciaire Simmer & Lereboulet S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes en date du 12 novembre 2008.

Nomination en remplacement des Administrateurs démissionnaires, Monsieur Alexis KAMAROWSKI, né a Strang (Allemagne) le 10 avril 1947 demeurant professionnellement au 7, Val Ste. Croix, L-1371 Luxembourg, Monsieur Federigo CANNIZZARO DI BELMONTINO, né à La Spezia (Italie) le 12 septembre 1964, demeurant professionnellement au 7, Val Ste. Croix, L-1371 Luxembourg, Monsieur Jean-Marc DEBATY, né à Rocourt (Belgique) le 11 mars 1966, demeurant professionnellement au 7, Val Ste. Croix, L-1371 Luxembourg.

Nomination en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé: INTERCONSULT, ayant son siège social sis 7, Val Ste. Croix, L-1371 Luxembourg, immatriculé au RCSL sous n° B 40.312.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Transfert du siège social de la société du 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg au 7, Val Ste. Croix L-1371 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Signature  
*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008152728/817/30.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07918. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

---

**Etanchéité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 60.269.

Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008154404/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03510. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Etanchéité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 60.269.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008154406/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03512. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Etanchéité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 60.269.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008154407/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03513. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Swiss Life (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 22.663.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/08.

Signature.

Référence de publication: 2008154410/1889/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02452. - Reçu 70,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Menuiserie LETSCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 74.982.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX / Lucien LETSCH

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008154402/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03907. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Etanchéité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 60.269.

Le bilan au 31 décembre 1997 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2008154403/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03508. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Etanchéité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 60.269.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2008154408/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03514. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Swiss Life Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.106.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/08.

Signature.

Référence de publication: 2008154411/1889/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02445. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Menuiserie LETSCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 74.982.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX / Lucien LETSCH

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008154400/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03905. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Menuiserie LETSCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 74.982.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX / Lucien LETSCH

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008154401/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03906. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Etanchéité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 60.269.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Frank NIMAX

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2008154409/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03515. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Arcania S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 83.128.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

*Signature.*

Référence de publication: 2008154413/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03144. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080182508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Central Europe Private Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 125.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Richard Brekelmans.

Référence de publication: 2008154424/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03450. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Socavia II S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.  
R.C.S. Luxembourg B 106.097.

Le bilan clos au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/12/2008.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA S.À R.L.

17, rue des Jardiniers, B.P. 2650, L-1026 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008154426/1652/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX04038. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Angelious S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.  
R.C.S. Luxembourg B 73.656.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

POUR COPIE CONFORME

M<sup>e</sup> KRONSHAGEN

Référence de publication: 2008154435/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08777. - Reçu 46,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Oxylux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, rue de Belval.  
R.C.S. Luxembourg B 10.227.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154417/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX03955. - Reçu 42,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080182615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

---

**Chapes Modernes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 71.797.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2008.

*Pour compte de CHAPES MODERNES S.A.*

Nathalie Cortinhas

Référence de publication: 2008154415/3290/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01801. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

**Sichel Industrie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 10.155.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2008.

*Pour compte de SICHEL INDUSTRIE S.A.*

Nathalie Cortinhas

Référence de publication: 2008154416/3290/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01800. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

**Aviartner LH3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 110.098.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008154418/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX03956. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

**Realstar Healthcare Financial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 80.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 89.261.

Le bilan au 31 octobre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154438/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX03940. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.